

N° 352

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2010-2011

Enregistré à la Présidence du Sénat le 10 mars 2011

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la délégation sénatoriale à la prospective (1) sur l'avenir des années collège dans les territoires urbains sensibles,

Par Mme Fabienne KELLER,

Sénateur.

Tome I : Rapport

(1) Cette délégation est composée de : M. Joël Bourdin, *président* ; MM. Bernard Angels, Yvon Collin, Mme Évelyne Didier, MM. Joseph Kergeris, Jean-François Le Grand, Gérard Miquel, *vice-présidents* ; M. Philippe Darniche, Mmes Sylvie Goy-Chavent, Fabienne Keller, M. Daniel Raoul, Mme Patricia Schillinger, M. Jean-Pierre Sueur, *secrétaires* ; Mme Jacqueline Alquier, MM. Pierre André, Denis Badré, Gérard Bailly, Mmes Nicole Bonnefoy, Bernadette Bourzai, MM. Jean-Pierre Caffet, Gérard César, Alain Chatillon, Jean-Pierre Chevènement, Marc Daunis, Daniel Dubois, Jean-Luc Fichet, Mmes Marie-Thérèse Hermange, Élisabeth Lamure, MM. Jean-Pierre Leleux, Philippe Leroy, Jean-Jacques Lozach, Michel Magras, Jean-François Mayet, Philippe Paul, Mme Odette Terrade, M. André Villiers.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
INTRODUCTION	5
I. LES COLLÉGIENS AUJOURD’HUI DANS LES QUARTIERS SENSIBLES	21
A. LES JEUNES SONT TRÈS NOMBREUX DANS LES QUARTIERS SENSIBLES	21
1. <i>Les jeunes sont très nombreux</i>	21
2. <i>Les jeunes des quartiers ont une énergie formidable</i>	23
B. LEURS QUARTIERS CONCENTRENT LA FRAGILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	25
1. <i>Cette situation de fait justifie un traitement prioritaire</i>	25
2. <i>Les quartiers ne vont pas mal, ils sont dans une spirale d’exclusion</i>	31
C. MALGRÉ DE NOMBREUX TRAVAUX, LES JEUNES ET LEURS QUARTIERS SONT MAL CONNUS DES DÉCIDEURS ET DE LA POPULATION FRANÇAISE EN GÉNÉRAL	32
1. <i>Une image médiatique pénalisante</i>	32
2. <i>L’enjeu des nouveaux habitants</i>	34
D. LES COLLÈGES DE L’ÉDUCATION NATIONALE ASSURENT GLOBALEMENT TRÈS BIEN LEUR MISSION, MAIS LES DISPOSITIFS NE SONT PAS A LA HAUTEUR DE L’ENJEU	36
1. <i>Enseignants motivés, équipes soudées, encadrement en soutien</i>	36
2. <i>Les dispositifs ne sont pas à la hauteur de l’enjeu</i>	37
E. LA DÉCENTRALISATION ET LA RÉALITÉ DE L’ORGANISATION ADMINISTRATIVE FRANÇAISE ONT COMPLEXIFIÉ L’INTERVENTION DES ACTEURS PUBLICS SUR LE TERRAIN	38
II. DEMAIN, QUEL AVENIR POUR LES ANNÉES COLLÈGE ?	41
A. LES VARIABLES CLÉS POUR DESSINER L’AVENIR DES COLLÉGIENS EN QUARTIERS SENSIBLES	41
1. <i>Les facteurs liés à la population</i>	41
a) <i>La structure par âge</i>	42
b) <i>La taille des ménages</i>	43
c) <i>La proportion de la population étrangère</i>	44
d) <i>Les revenus des ménages</i>	46
e) <i>L’accès à l’emploi</i>	48
2. <i>Les facteurs liés au cadre de vie</i>	51
a) <i>La structure urbaine et la rénovation urbaine</i>	51
b) <i>L’évolution du parc de logements</i>	53
c) <i>Les transports, les équipements et service publics</i>	55
d) <i>Les activités économiques et commerciales</i>	57
3. <i>Les facteurs de l’environnement social</i>	59
a) <i>L’insécurité et le sentiment d’insécurité</i>	59
b) <i>Les relations sociales</i>	62

4. Les facteurs liés à l'offre scolaire et éducative	64
a) L'offre scolaire	64
b) Les activités éducatives, sportives et culturelles	71
5. Les facteurs liés à l'ambition des élèves.....	71
6. Les facteurs liés à la santé des jeunes	75
7. Les facteurs liés à la mémoire et la relation à la double culture	78
B. TROIS SCENARIOS POUR DÉCRIRE LES FUTURS POSSIBLES	80
1. Scénario 1 : Les collégiens du ghetto	82
2. Scénario 2 : Les collégiens du statu quo	82
3. Scénario 3 : Les collégiens des quartiers ordinaires	83
III. LES LEVIERS D'ACTION POUR ÉVITER LE SCÉNARIO DU PIRE.....	85
A. EFFECTUER L'INDISPENSABLE TRAVAIL DE MÉMOIRE ET PARLER DE LA RELATION À LA DOUBLE CULTURE ET À LA RELIGION.....	85
1. La relation à la double culture : écrire une histoire commune	85
2. La relation à la religion	89
B. DONNER TOUTE LEUR PLACE AUX FEMMES ET AUX JEUNES ADOLESCENTES	91
C. LEVER LA CHAPE DE PLOMB DE L'EMPLOI	92
1. La disparition de l'emploi industriel a eu de nombreux impacts	92
2. La socialisation dans notre société passe par le travail	92
3. Sortir le stage de troisième de l'enfermement des quartiers	93
D. OUVRIR LE DÉBAT SUR L'ATTRAIT DE LA CONNAISSANCE EN QUARTIER SENSIBLE	97
1. La situation des collèves de rénovation urbaine nécessite l'adaptation des organisations pédagogiques.....	97
2. Les nouvelles technologies doivent être mieux exploitées par le collève : prendre en compte « la génération Facebook »	98
3. Aider les jeunes professeurs lors de leur prise de fonction.....	99
E. PRÉSERVER LA SANTÉ AU COURS DES « ANNÉES COLLÈGE ».....	100
F. TROUVER L'UNITÉ ENTRE LES POLITIQUES DE L'HABITAT ET CELLES DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	102
1. Le quartier est perçu comme le lieu de tous les dangers	102
2. La poursuite, l'accélération et l'amplification des rénovations urbaines sont des priorités	102
3. Une politique de la ville plus globale et mieux coordonnée est indispensable	103
CONCLUSION	105

ANNEXES (EN TOME II)

AVANT-PROPOS

Entre 1950 et la fin des années soixante dix, l'urbanisation a été très rapide, pour prendre en compte à la fois l'exode rural, l'arrivée des rapatriés d'Algérie et de la main d'œuvre immigrée, dans un contexte général de forte croissance économique et démographique. Ces cités, bien équipées et modernes au départ, se sont transformées rapidement en des lieux de relégation, où la fragilité se concentre. Après des plans successifs aux résultats mitigés, le « Plan Borloo »¹ de 2003 marque une forte volonté de transformer l'aspect physique des quartiers, par la reconstruction des logements et des équipements publics, et la mise en place d'aménagements extérieurs de qualité. Ce plan se traduit aujourd'hui par 390 projets mobilisant 11,5 milliards d'euros de subventions de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), pour un ensemble de 485 quartiers regroupant 3,3 millions d'habitants.

De très nombreux jeunes vivent aujourd'hui dans ces quartiers fragiles où logent beaucoup de familles nombreuses. Les jeunes y rencontrent, comme leurs parents, de nombreux obstacles à la construction d'un projet de vie positif. Quel avenir pour nos jeunes adolescents dans un scénario au fil de l'eau ? Quelles sont les évolutions possibles des facteurs qui déterminent leur avenir ?

C'est le thème de cette étude prospective, qui couvre à la fois le temps scolaire, c'est-à-dire le collège pour cette tranche d'âge, et le temps non scolaire, dans la famille ou le quartier. Nous nous sommes efforcés d'analyser la réalité des jeunes dans leur famille, leur quartier, avec leurs pairs, sur ces temps longs qui participent fortement à la formation de leurs projets et de leurs choix de vie.

Notre démarche s'est appuyée sur de nombreuses rencontres et visites sur le terrain : je tiens à remercier tous les acteurs pour leur disponibilité. Leur compétence et leur engagement nous ont été précieux. Les visites ont été complétées par des tables rondes thématiques, et plusieurs rencontres et auditions.

¹ Loi n° 2003-710 du 1^{er} août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine

INTRODUCTION

Mesdames,

Messieurs,

Créée en avril 2009, la **Délégation sénatoriale à la prospective** est chargée de réfléchir aux transformations de la société et de l'économie, en vue d'informer le Sénat. Composée de 35 membres reflétant l'équilibre politique de la Haute Assemblée, elle marque l'attachement du Sénat à sa fonction de chambre de réflexion sur l'avenir, à l'image d'autres Parlements de pays démocratiques, tels que la Finlande.

La Délégation a confié à votre rapporteur une étude portant sur la « **prospective des années collège dans les territoires urbains sensibles** », dont l'étude de faisabilité a été adoptée le 23 juin 2010.

Pourquoi une étude de prospective sur un sujet qui a déjà fait l'objet de nombreux travaux ?

L'exercice de prospective sur les « années collège » n'est **pas un rapport de plus sur le thème du système éducatif**, qui a fait l'objet de nombreuses publications au cours des derniers mois. Il prend en compte le diagnostic, déjà largement étayé, de l'incapacité du système éducatif à promouvoir l'égalité des chances, et tente d'aller plus loin dans trois directions :

- en s'appuyant sur une large participation des acteurs pour identifier des tendances et formuler des propositions ;

- en privilégiant une approche transversale, non segmentée par politiques publiques, c'est-à-dire en se plaçant du point de vue du vécu des jeunes ;

- en se projetant vers l'avenir, dans le cadre d'une méthode de prospective développée en association avec l'organisme Futuribles.

VILLE ET ÉDUCATION : QUELQUES PUBLICATIONS RÉCENTES

- Dossier de presse (Comité interministériel des villes (CIV), 18 février 2011)
- « *Le collègue* » (Haut Conseil de l'éducation, octobre 2010)
- « *L'évaluation des aides aux quartiers défavorisés* », François Goulard et François Pupponi, députés (Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques, octobre 2010)
- « *Relever les défis de l'intégration à l'école* » (Haut conseil à l'intégration, octobre 2010)
- « *L'éducation nationale face à l'objectif de la réussite de tous les élèves* » (Cour des comptes, mai 2010)
- « *Un socle pour consolider le collège unique* », Jacques Gersperrin, député (Commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, avril 2010) »
- « *Quels effets attendre d'une politique d'implication des parents d'élèves dans les collèges ? Les enseignements d'une expérimentation contrôlée* », Francesco Avvisati, Marc Gurgand, Nina Guyon, Eric Maurin, pour le Haut Commissaire à la Jeunesse (École d'économie de Paris, janvier 2010)
- « *Éducation nationale et quartiers de la politique de la ville : assurer l'égalité républicaine* », Philippe Dallier et Gérard Longuet (Commission des finances du Sénat, novembre 2009)
- « *La prospective et les territoires de la politique de la ville* », pour la Mission Prospective et Stratégie du SGCIV (Futuribles, novembre 2009)
- Livre vert (Commission sur la politique de la jeunesse présidée par Martin Hirsch, juillet 2009)
- « *France, ton « atout jeunes » : un avenir à tout jeune* », Christian Demuynck, sénateur (Mission commune d'information sur la politique en faveur des jeunes, Sénat, mai 2009)

I. UNE LARGE PARTICIPATION DES ACTEURS

En premier lieu, l'étude **s'appuie sur de nombreuses rencontres, dans l'esprit d'une démarche de prospective participative.**

Plusieurs auditions et déplacements sur le terrain ont en effet permis **d'associer les acteurs nationaux et territoriaux** à la réflexion entreprise. Votre rapporteur estime en effet que, sur ce thème à forte dimension sociale et humaine, **la démarche de prospective n'acquiert pleinement son sens qu'en association avec les acteurs des principaux scénarios envisagés.** Ceux-ci sont les mieux à même de percevoir les principales tendances et les « signaux faibles » porteurs d'avenir. Sur le sujet étudié, ils sont par ailleurs les mieux placés pour sortir de la vision habituelle, souvent négative des quartiers de la politique de la ville. Enfin, ce sont eux qui, pour l'essentiel et à leurs niveaux respectifs, sont susceptibles de dessiner des futurs différents en contribuant à l'inflexion des tendances pressenties.



Visite d'un gymnase dans le quartier du Buis à Valentigney (Doubs)

Le rapport se fonde donc sur **une vingtaine d'auditions et sur quatre visites de terrains de trois et quatre jours chacune dans quatre sites de rénovation urbaine :**

- en Ile-de-France : à Clichy-sous-Bois et Montfermeil, Sevrans (93) et Sannois (95) ;
- à Marseille (13) ;
- à Roubaix (59) ;
- dans le pays de Montbéliard : à Bethoncourt et Valentigney (25).

Lors de chaque déplacement, les zones de rénovation urbaine ont fait l'objet d'une attention spécifique car ce sont celles qui concentrent le maximum de difficultés. Votre rapporteur n'a toutefois pas omis de parcourir certains quartiers hors rénovation urbaine – par exemple la cité du chêne pointu à Clichy-sous-Bois – qui comptent aussi parmi ceux où les difficultés des jeunes sont les plus grandes.



Visite d'un immeuble condamné dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine de Clichy-sous-Bois (Seine Saint-Denis)

Trois sites visités l'avaient aussi été par la Cour des comptes, dans le cadre de ses travaux récents sur le système éducatif, ce qui a permis de « capitaliser » sur des travaux déjà réalisés et des réflexions déjà engagées, plutôt que de « repartir de zéro » sur de nouveaux sites. Le dernier site (pays de Montbéliard) avait été largement étudié par le sociologue Stéphane Beaud.

La diversité géographique a par ailleurs été privilégiée, ce qui a permis de saisir les points communs mais aussi la pluralité des situations des quartiers de rénovation urbaine.



Devant la mairie de Sevrans (Seine Saint-Denis) avec le maire M. Stéphane Gatignon et le sociologue M. Gilles Kepel

Sur chaque site, des rencontres ont eu lieu :

- avec les **élus, acteurs et partenaires de la politique de la ville** au niveau territorial ;
- avec les **équipes éducatives des collèges** : principaux, enseignants, conseillers principaux d'éducation... ;
- avec **d'autres acteurs intervenants auprès des jeunes**, en dehors du temps scolaire (associations, clubs de prévention spécialisée, centres sociaux...) ;
- avec les **jeunes eux-mêmes et leurs aînés** (collégiens et anciens collégiens), qui nous ont fait part de leurs « années collège » et leurs parents – même si ces derniers ont été les plus difficiles à mobiliser.



Réunion du personnel enseignant au collège Jean Moulin de Marseille

Le dialogue engagé l'a été sur la durée, puisque deux ou trois déplacements ont eu lieu vers chaque destination et qu'un cycle de trois tables rondes thématiques a été mis en place parallèlement au Sénat, sur les thèmes suivants :

- l'identité des adolescents et leurs relations aux autres (10 novembre 2010) ;
- les structures de socialisation des jeunes de 10-16 ans dans les quartiers sensibles (15 décembre 2010) ;
- l'environnement et les conditions de vie de ces jeunes (12 janvier 2011).



Deuxième table ronde au Sénat : Structures de socialisation

Le moment fort de cette démarche a été constitué par le **cinquième « Atelier » de la Délégation sénatoriale à la prospective**, le 27 janvier 2011, qui a permis de croiser le regard de chercheurs, d'élus et d'acteurs de terrain, dans le cadre d'un large débat diffusé sur la chaîne Public Sénat et sur le site internet de la Délégation à la prospective¹ et dont le compte rendu intégral figure en annexe au présent rapport.



Atelier de prospective du 27 janvier 2011 au Sénat salle Clemenceau

Les thèmes abordés au cours des réunions et événements ainsi organisés reflètent la transversalité de la démarche adoptée.

¹ <http://videos.senat.fr/video/commissions/commpros-p1.html>

Un blog¹ a également été ouvert dès septembre 2010 pour permettre aux personnes intéressées de suivre de manière participative au jour le jour les travaux du rapporteur.



Page d'accueil du Blog – Les « années collège en zones sensibles »

¹ <http://blogs.senat.fr/annees-college/>

II. UNE APPROCHE TRANSVERSALE

« On prend l'élève en tant qu'élève, mais on a du mal à le connaître en tant qu'être humain », a regretté une inspectrice adjointe d'Académie rencontrée au cours des déplacements.

C'est la raison pour laquelle l'étude a privilégié **une approche globale de la vie des jeunes de 10 à 16 ans** dans ces quartiers où le collège est, certes, un lieu de référence et un repère majeur, mais où il subit l'impact de difficultés qui le dépassent très largement, ce qui entrave sa capacité à y répondre.

C'est pourquoi l'étude **ne saurait porter uniquement sur le collège** et sur l'aspect éducatif, ce dont témoigne l'intitulé qui porte sur les « années collège », donc sur le vécu des jeunes et non sur l'institution qui les accueille. L'ensemble des facteurs qui concourent à structurer l'identité des adolescents et leur socialisation ont donc été envisagés, tant au sein du collège qu'en dehors du temps scolaire.

Le cadre du collège tient néanmoins une place importante, d'une part, car il constitue à l'évidence un facteur déterminant dans la vie des jeunes et leurs parcours, et d'autre part, car **il permet d'appréhender la quasi-totalité des adolescents**, ce qui est utile, y compris pour l'examen des autres déterminants de la situation des jeunes.

Les **variables clefs** évoquées au cours de ce travail sont par conséquent de diverses natures. Elles sont énumérées dans le tableau ci-après. Toutes les variables de cette liste ne sont pas examinées de façon exhaustive dans le cadre du présent rapport ; mais elles ont constitué **une grille de lecture qui s'est avérée fructueuse dans la réalisation de l'exercice de prospective.**



Travail d'élèves du collège Romain Rolland
à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

ANNEES COLLEGE : LES VARIABLES CLEFS

THÈMES	VARIABLES
Environnement et conditions de vie	
Cadre de vie	Habitat : regard interne (taille, confort, m ² /habitant) Habitat : regard externe (zonage, attribution des logements sociaux, valeur du foncier) Accessibilité (soins, commerces, scolarisation) Mobilité
Espace vécu	Identité du quartier : évaluation subjective pour les habitants, pour l'extérieur Transports : quantité, qualité Projet urbain
Environnement : population et peuplement	Démographie (taille de la ville, structure par âge, composition des ménages) Revenus (source des revenus, niveau des revenus) Santé, alimentation
Activité, économie, emploi	Offre d'emploi, demande d'emploi Offre de consommation, demande de consommation Contexte économique (structure, secteur)
Identité des adolescents et relations aux autres	
Famille	Composition des ménages Nature de la vie de famille Rôle des parents : aide au travail, autorité Lieux de vie, lieu de travail, lieu de loisir
Rapport aux autres	Rôle et place des femmes Qualité du lien entre adolescents Diversité culturelle, nature du « vivre ensemble » Vacances : activité, temps, structure (familiale, associative...) Rapports intergénérationnels
Rapport aux institutions	Connaissance Evaluation subjective Distance avec l'opinion du référent du ménage

Structures de socialisation	
Le collège	Place de l'école Rôle des professeurs : en cours, hors cours Offre éducative au collège : intellectuelle, manuelle, sportive, civique Offre éducative hors collège : compléments de cours Absentéisme
Vie associative des jeunes	Structure associatives : type (sportive, culturelle, artistique, sociale) ; fréquentation en nombre et régularité ; nature ouverte ou sélective ; moyens de distinctions ; place dans la ville Structure religieuse : type (communautaire, substitut, officielle, radicale) ; fréquentation en nombre et régularité ; nature ouverte ou sélective ; moyens de distinctions ; place dans la ville Structures informelles
Gouvernance	Politiques publiques spécifiques : existence, type, moyen, efficacité Présence et efficacité des acteurs : administratifs, juridiques, à l'intérieur ou à l'extérieur du collège (AEMO) Difficultés spécifiques : violences, isolement, histoire du quartier Évolutions institutionnelles : évolutions prévisibles ou politique fiction

III. UN EXERCICE DE PROSPECTIVE

Conformément à la mission de la Délégation sénatoriale à la prospective, l'étude sur les années collège procède **par extrapolation temporelle**, à partir de la situation actuelle, en imaginant la prolongation ou au contraire l'inversion des tendances observables, ou encore l'apparition de tendances nouvelles. Ce travail de réflexion sur l'avenir passe par la construction de scénarios pour le futur, c'est-à-dire, au sens sociologique, d'idéaux-types utiles à la réflexion.

Rappelons en effet que cette méthode a principalement pour objet, **non pas de prédire ce qui n'est pas « écrit » d'avance, mais d'identifier les facteurs positifs à encourager et les leviers d'action à privilégier pour favoriser la réalisation d'un scénario favorable**, s'appuyant sur des variables clefs susceptibles de jouer dans un sens positif.

La prospective se distingue de la prévision car elle prend en compte les ruptures possibles à partir d'une analyse non seulement quantitative mais aussi qualitative des différents aspects du sujet. Elle s'attache à déterminer non seulement un scénario tendanciel mais aussi ses variantes en fonction de changements éventuellement anticipés à partir de « signaux faibles » déjà décelables.

D'après l'Instruction générale du Bureau du Sénat, « *la délégation élabore des scénarios d'évolution relatifs aux sujets qu'elle étudie.* »¹, ce qui la conduit à utiliser notamment (mais pas exclusivement) la méthode des scénarios. Cette méthode vaut moins pour sa valeur prédictive que comme instrument d'aide à la décision. En effet, l'objectif n'est pas d'énumérer tous les futurs possibles, mais d'élaborer quelques scénarios contrastés mettant en lumière des pistes pour l'action publique.

Les scénarios sont « *des histoires de futurs possibles élaborées collectivement en s'appuyant sur l'observation du passé et sur des conjectures argumentées et imaginatives sur le futur* »².

Les étapes de la démarche ont été les suivantes :

- La définition du sujet et de l'horizon temporel ;
- L'identification des variables clefs ;
- L'analyse des évolutions possibles de ces variables ;
- La construction de scénarii contrastés, assemblant les hypothèses retenues pour les variables.

¹ Instruction générale du Bureau du Sénat (article XVII bis)

² Source : *Futuribles*

L'horizon envisagé pour l'étude sur l'avenir des « années collège » dans les territoires urbains sensibles a été fixé à 15 ans (2025), correspondant au moment où les enfants qui naissent aujourd'hui seront adolescents et où les collégiens d'aujourd'hui seront eux-mêmes des jeunes adultes de 25 à 30 ans.

COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE



Réunion du Comité de pilotage le 22 septembre 2010

Le Comité de pilotage de l'étude sur les « années collège » dans les territoires urbains sensibles s'est réuni les 22 septembre 2010 et 9 février 2011.

M.	Pierre	ANDRE	Sénateur
Mme	Leyla	ARSLAN	Chargée de mission à l'Institut Montaigne
M.	Jean-Michel	BLANQUER	Directeur général DGESCO
Mme	Bernadette	BOURZAI	Sénatrice
M.	Jean-Paul	CAILLE	Ingénieur de recherche
M.	Jean-Claude	CARLE	Sénateur
M.	Philippe	DALLIER	Sénateur
M.	François	de JOUVENEL	Directeur d'études, Futuribles
M.	Christian	DEMUYNCK	Sénateur
M.	François	DUBET	Sociologue
M.	Rémy	FRENTZ	Directeur général ACSE, représenté par M. Serge FRAYSSE, directeur des politiques éducatives
M.	Thierry	FOUCAUD	Sénateur
M.	Adil	JAZOULI	SGCIV – Département prospective et stratégie
M.	Gilles	KEPEL	Professeur à l'IEP Paris
M.	Daniel	LAURENT	Conseiller spécial à l'Institut Montaigne
Mme	Raymonde	LE TEXIER	Sénateur
M.	Gérard	LONGUET	Sénateur
M.	Son-Thierry	LY	ENS
M.	Eric	MAURIN	Sociologue
M.	Michel	QUERE	Directeur de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)
M.	Thierry	REPENTIN	Sénateur, président de l'USH
M.	Patrick	SILLARD	Responsable ONZUS (ville)
M.	Pierre-Laurent	SIMONI	Adjoint au Directeur général, DGESCO

AUDITIONS

Votre rapporteur remercie toutes les personnes ayant accepté d'être auditionnées dans le cadre de la présente étude, qui ont permis un enrichissement considérable de ce travail par leurs réflexions et leurs témoignages.

- MM. Bernard Thomas et Christophe Kerrero, conseillers auprès de M. Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale, 5 novembre 2009

- M. Pierre Sallenave, directeur général, et Mme Anne Peyricot, directrice des relations institutionnelles, Agence nationale pour la rénovation urbaine ANRU, 14 décembre 2009

- MM. Rémy Frentz, directeur général et Serge Fraysse, directeur chargé de l'éducation et des questions sanitaires, Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances ACSÉ, 13 janvier 2010

- M. Daniel Laurent, conseiller spécial et M. Maurad Cheurf, gérant, Institut Montaigne, 13 janvier 2010

- MM. Jean Picq, président de la troisième chambre, Pascal Duchadeuil, conseiller maître, Joël Montarnal, conseiller référendaire, Renaud Fabre, rapporteur, Cour des comptes, 13 janvier 2010

- M. Renaud Fabre, rapporteur, Cour des comptes, 21 janvier 2010

- M. Eric Maurin, directeur d'études, EHESS, École d'économie de Paris, 21 janvier 2010

- M. Adil Jazouli, responsable de la Mission prospective et stratégie du Secrétariat général du Comité interministériel des villes (CIV), 27 avril 2010

- M. Michel Quéré, directeur de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) au ministère de l'Éducation nationale, 20 mai 2010

- M. François de Jouvenel, directeur d'études, Groupe Futuribles, 26 mai 2010

- M. François Dubet, professeur à l'Université Victor Segalen, Bordeaux 2, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, 15 juin 2010

- Mme Michèle Tribalat, démographe, Institut national d'études démographiques (INED), 4 novembre 2010

- M. François de Jouvenel, directeur d'études, Groupe Futuribles, 4 novembre 2010
- M. Jean-Paul de Gaudemar, recteur, Académie d'Aix-Marseille, 17 novembre 2010
- M. Maurice Leroy, ministre de la Ville, 21 décembre 2010
- M. Martin Hirsch, président de l'Agence du service civique, 4 janvier 2011
- M. Hervé Masurel, secrétaire général du Comité interministériel des Villes (CIV) et M. Adil Jazouli, responsable de la Mission Prospective et Stratégie du CIV, 13 janvier 2011
- M. Eric Maurin, directeur d'études, École des hautes études en sciences sociales, École d'économie de Paris, 19 janvier 2011
- M. Christian Chevalier, secrétaire général, Mme Claire Krepper, M. Antoine Tresgots, M. Julien Maraval, syndicat enseignant SE UNSA, 20 janvier 2011
- MM. Mickael Vidal et Bastien Le Coz, fondateurs de l'association Un stage, et après (USEA), 3 février 2011
- Mme Brigitte Accart, Syndicat SNIES UNSA Education (syndicat des infirmières de l'Education), 3 février 2011
- Mme Jeannette Bougrab, secrétaire d'État à la jeunesse, 10 février 2011
- Mme Anne Bouvier, responsable programmes et fondations à la Fondation de France, 10 février 2011
- Mme Leyla Arslan, chargée d'études, Institut Montaigne, 15 février 2011
- M. Laurent Baussier (Syndicat national Force Ouvrière – FO – des lycées et collèges), 16 février 2011
- M. Vincent Cespèdes, philosophe, 16 février 2011
- M. Vincenzo Cicchelli, maître de conférences en sociologie, Université La Sorbonne Paris V, 16 février 2011
- M. Son-Thierry Ly, chercheur, École normale supérieure, 22 février 2011

VISITES DE TERRAIN ET TABLES RONDES

PRÉVISITES

Clichy/Montfermeil : 1^{er} octobre 2010

Roubaix : 5 octobre 2010

Marseille : 7 octobre 2010

Montbéliard : 12 novembre 2010

VISITES

Clichy/Montfermeil : 18, 19 octobre 2010, 14 décembre 2010, 6 janvier 2011

Marseille : 15, 16, 17 novembre 2010

Roubaix : 22 et 25 novembre 2010

Fondation d'Auteuil (Sannois, Val d'Oise) : 23 novembre 2010

Clichy/Montfermeil (collèges) :

Sevrans : 5 janvier 2011

Montbéliard : 10 et 11 janvier 2011

TABLES RONDES THÉMATIQUES

Table ronde 1

« Identité des adolescents et relations aux autres » : 10 novembre 2010

Table ronde 2

« Structures de socialisation » : 15 décembre 2010

Table ronde 3

« Environnement et conditions de vie » : 12 janvier 2011

Atelier de prospective

27 janvier 2011 (salle Clemenceau du Sénat)

I. LES COLLÉGIENS AUJOURD'HUI DANS LES QUARTIERS SENSIBLES

Une grande partie de la jeunesse française grandit aujourd'hui dans des quartiers qui concentrent les difficultés et sont mal connus du reste de la population.

Dans ces quartiers, seul le collège rassemble les jeunes de 10-16 ans. Les autres actions publiques, qui impliquent de très nombreux acteurs, tant au niveau national que local, ont des effets plus restreints et insuffisamment évalués.

A. LES JEUNES SONT TRÈS NOMBREUX DANS LES QUARTIERS SENSIBLES

1. Les jeunes sont très nombreux

En 2006, 4,4 millions de personnes vivent en zones urbaines sensibles (ZUS), soit 7 % de la population française. Cette population est en diminution depuis 1990. Les caractéristiques des habitants des ZUS ont peu évolué depuis 1999. Ils sont plus jeunes que dans les unités urbaines environnantes et que dans la population totale.



Elèves du collège Anatole France à Bethoncourt (Doubs)

Ainsi, **les moins de 15 ans représentent 22 % de la population des ZUS**, tandis qu'ils sont 18,5 % en moyenne dans la population totale.

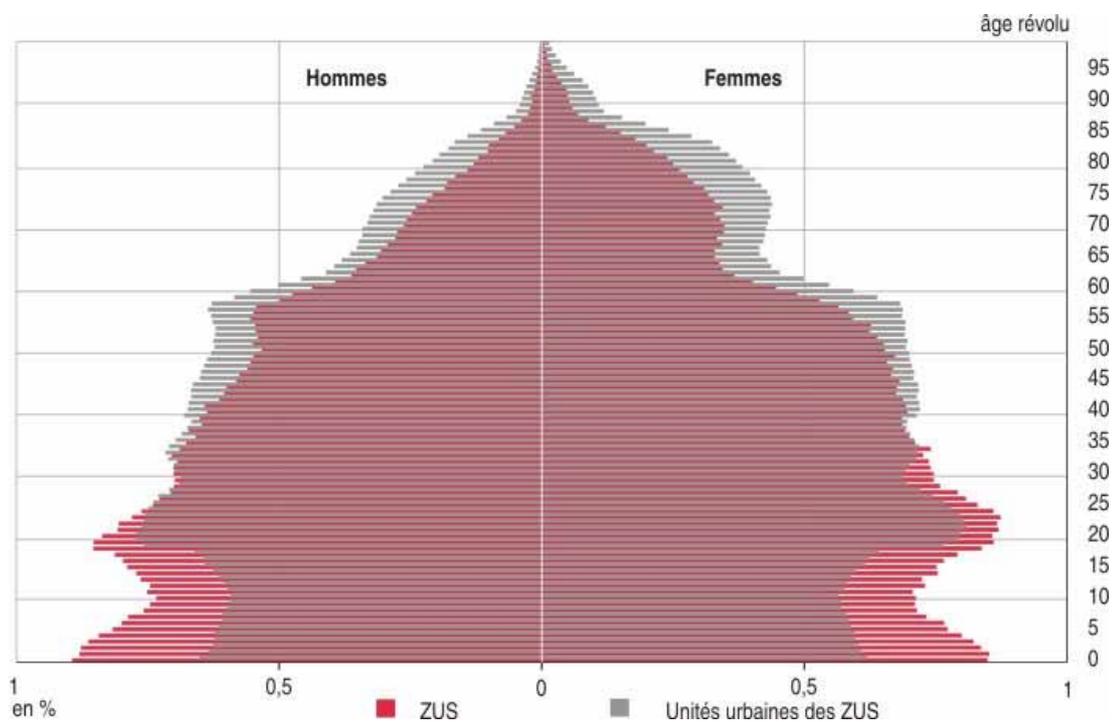
Les moins de 20 ans représentent un peu moins d'un tiers (31,6 %) de la population des ZUS, contre environ un quart dans la population totale.

Les 10-15 ans sont au nombre de 370 300 en ZUS.

Par ailleurs, en 2006, tout comme en 1999, la part des moins de 6 ans dans les ZUS est supérieure d'un tiers à celle observée dans les unités urbaines englobantes et celle des moins de 20 ans, d'un quart. À l'inverse, la part des 60 ans et plus est inférieure d'un quart⁶.

On peut penser que la jeunesse de la population est encore grande dans les quartiers de rénovation urbaine, dont les caractéristiques sont généralement accentuées par rapport à celles des ZUS.

Pyramides des âges en ZUS et en unités urbaines englobantes au 1er janvier 2006



Champ : France métropolitaine

Lecture : les hommes de 60 ans représentent 0,4 % de la population totale des ZUS et 0,5 % de celle des unités urbaines englobantes.

Source : INSEE

L'exemple de Montfermeil est éloquent : la cité des Bosquets représente 3 % de la surface de la commune, 25 % de sa population et 40 % des jeunes de moins de 20 ans.

⁶ Insee Première n° 1328 – décembre 2010

DÉMOGRAPHIE DES QUARTIERS SENSIBLES : 3 EXEMPLES

Le **quartier des Bosquets à Montfermeil** compte 6.000 habitants, ce qui représente 25 % de la population totale de Montfermeil. 44 % des habitants du quartier ont moins de 20 ans. 40 % des jeunes de Montfermeil y vivent.

Dans les **quartiers Est de Roubaix**⁷, la pyramide des âges est aussi élargie à la base avec plus de la moitié des habitants qui a moins de 30 ans ;

A **Marseille**, sur le territoire du CUCS Littoral Nord, le taux de jeunes de moins de 20 ans est supérieur de 5 points à la moyenne communale, départementale et nationale (30 % contre 25 %). Si on le compare aux autres territoires CUCS, il n'est supérieur que d'un point. Ce taux de jeunes de moins de 20 ans atteint 35 % dans le secteur Notre Dame/Limite/La Savine. Au sein des quartiers « Littoral Nord », ce secteur comporte à la fois le plus fort taux de jeunes et le plus faible taux de personnes de plus de 60 ans.

Verbatim

Audrey : « *Même si je n'ai pas ma place, je vais faire ma place* ».

Tarek : « *Je suis discriminé dans ma classe par ce que je suis « Arabe »/ « Rebeu »* ».

Audrey (au sujet du théâtre) « *On est agité d'habitude, quand on est sur scène, on est très bon* ».

2. Les jeunes des quartiers ont une énergie formidable

Les jeunes développent en fait une maturité précoce, une conscience de leur situation particulière. « *Ils ont la rage* », ont témoigné de nombreux acteurs. **Cette énergie ne trouve pas à s'exprimer de façon positive, d'autant que les jeunes demeurent souvent chez eux, la rue étant considérée comme un espace de dangers.** Les équipements sportifs et culturels sont trop peu nombreux, trop éloignés ou trop chers, ce qui entraîne un certain désœuvrement (absence de cinéma de proximité, de piscine, de patinoire, etc.).

⁷ Quartiers du Pile, Sainte-Elisabeth, Trois Ponts, Sartel-Carrihem, Fraternité



Elèves délégués 4^e et 3^e du collège des Bruyères à Valentigney (Doubs)

Tout l'enjeu est de l'accepter, et de **guider cette énergie sensible vers des projets concrets** et, plus généralement, vers un projet d'avenir positif, dans une démarche constructive à l'égard de la société.

Verbatim

« *Les adolescents transgressent les règles, c'est tout à fait normal en pédo psychiatrie !* » (Michel Bourgat, adjoint au Maire de Marseille, médecin).

« *Dans les quartiers, tout prend une dimension émotionnelle. Il faut donc une pédagogie qui prenne en compte l'émotionnel.* » (Vincent Cespedes, philosophe).

« *Les élèves ont du peps* », « *Les jeunes ont une capacité à se mettre en valeur à l'oral, plus qu'à l'écrit* » (Enseignants, Roubaix).

« *Le week-end, on fait du vélo, des tours du quartier, on marche, on va au cinéma, parfois au bowling, chez Auchan. Le soir, on se retrouve sur internet.* » (Élèves, Roubaix).

« *Les jeunes manquent de repères mais une fois qu'on leur en donne et que le climat est bien mis en place, ils sont curieux et très reconnaissants vis-à-vis des adultes. Des animations même très simples remportent un grand succès.* » (Clichy-Montfermeil).

Les Américains ont une **stratégie de valorisation des leaders, qu'ils mettent en œuvre** dans les quartiers français. Cette approche est intéressante, même si une personne qui a « réussi » ne doit pas être en permanence ramenée à son quartier. Concrètement, cette valorisation se fait dans le cadre du *Programme des jeunes ambassadeurs*, destiné aux lycéens, et du *Programme des visiteurs internationaux*, par lequel une trentaine de personnes considérées comme des leaders de demain sont

invitées trois semaines aux États-Unis pour un séjour de découverte en fonction de leurs centres d'intérêt. En 2009, un tiers des 30 visiteurs internationaux français du programme était issu des banlieues ou de la diversité⁸.

«*Pour nous, il n'y a pas de frontière entre Paris et sa banlieue. Elle est imaginaire.*», Charles Rivkin ambassadeur américain, 2 avril 2010 (d'après Libération).

Des projets, des modèles de réussite sont en effet nécessaires pour donner aux jeunes l'envie de s'investir pour leur avenir. Ceci est d'autant plus vrai que les quartiers où vivent ces jeunes concentrent les difficultés économiques et sociales.

B. LEURS QUARTIERS CONCENTRENT LA FRAGILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Une grande partie de notre jeunesse vit dans des quartiers qui subissent **une véritable spirale de l'exclusion**, le « *terrible engrenage des ZUS* »⁹.

1. Cette situation de fait justifie un traitement prioritaire

En 2008, **en ZUS, la part des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté (949 euros mensuels) était de 28,8 %** contre 12 % dans le reste du territoire (hors ZUS).

LA MESURE DE LA PAUVRETÉ

Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est calculé par rapport à la médiane de la distribution nationale des niveaux de vie de l'année considérée. Le seuil privilégié en France et en Europe est fixé à 60 % du niveau de vie médian, soit 949 euros en 2008.

Le niveau de vie est le revenu disponible du ménage par unité de consommation. Le revenu disponible du ménage comprend les revenus d'activité, les pensions de retraite et les indemnités de chômage, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales.

En 2008, le taux de pauvreté s'élève à 13 % en France métropolitaine (12 % hors ZUS et 28,8 % en ZUS).

⁸ Libération, 26 octobre 2010

⁹ La Voix du Nord, 24 décembre 2010

En 2007-2008, un peu plus de 40 % des moins de 25 ans résidant en ZUS vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Taux de pauvreté en 2007-2008 (%)

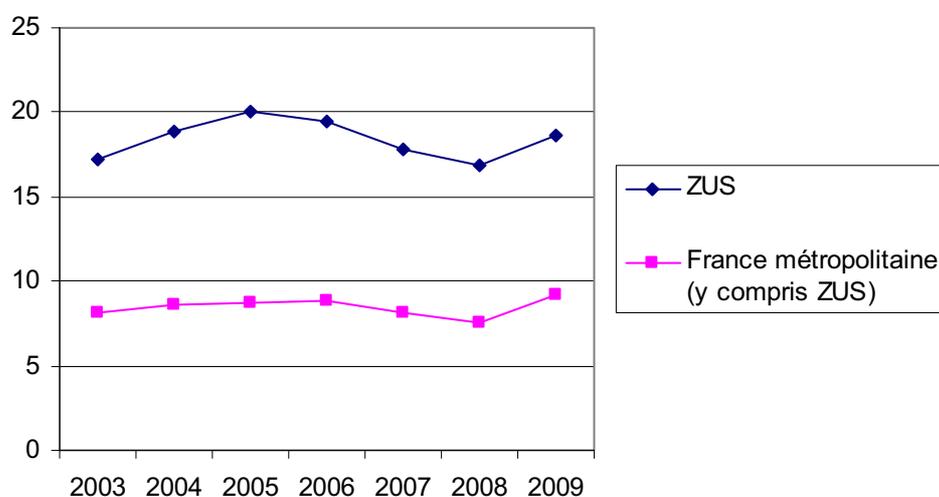
	Moins de 18 ans	18-24 ans	Tous âges confondus
En ZUS	43,7	42	28,8
Hors ZUS	15,8	19,7	12
France métropolitaine	17,3	20,1	13

Source : ONZUS

La répartition des allocataires dans les ZUS, selon les prestations versées par les CAF, traduit la précarité de ces populations : la proportion de bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI) est deux fois plus importante dans les ZUS que sur l'ensemble du territoire métropolitain (respectivement 18 % contre 9,3 % des allocataires de la CAF). Pour plus d'un allocataire sur trois résidant en ZUS, les ressources sont constituées à plus de 50 % par des aides octroyées par la CAF. Pour plus d'un sur cinq, les prestations versées par la CAF représentent la totalité de leurs ressources.

L'environnement des jeunes des ZUS est très marqué par le chômage. En effet, en 2009, le **taux de chômage s'élève à 18,6 %** dans les ZUS, contre 9,2 % en France métropolitaine, et 9,8 % dans les quartiers hors ZUS des unités urbaines possédant des ZUS.

Évolution comparée du taux de chômage en ZUS et sur l'ensemble du territoire (taux de chômage, en %)



Ce chômage touche fortement les jeunes (15-25 ans) : **43 % des jeunes hommes actifs et 37 % des jeunes actives sont au chômage en ZUS**. Par comparaison, le taux de chômage des jeunes dans les agglomérations comportant des ZUS s'établit à 22 %, soit la moitié du taux observé en ZUS.

L'augmentation récente du chômage, conséquence de la crise, n'épargne plus les diplômés. Tandis que le diplôme était apparu comme protecteur en 2008, cette protection s'est atténuée puisque la contribution des diplômés (baccalauréat et bac+2) à la hausse du chômage des jeunes en ZUS en 2009 est supérieure à celle des non diplômés. Cette évolution brouille les repères des jeunes car la réussite scolaire ne leur paraît plus une garantie de réussite professionnelle.

« Les élèves sont tellement inquiets qu'on devient aussi inquiets » (parent d'élève, Roubaix).

La différenciation est forte aussi dans le domaine des critères liés à l'éducation. Ainsi par exemple, **27,1 % des élèves issus des écoles RAR** (voir encadré ci-dessous) **sont en retard à l'entrée en sixième** contre 12,1 % hors éducation prioritaire.

LES RÉSEAUX AMBITION-RÉUSSITE (RAR)

En 2006, le plan de relance de l'éducation prioritaire a créé 249 (aujourd'hui 254) réseaux ambition réussite (RAR) dans les zones où la difficulté est la plus importante. Dans les autres zones d'éducation prioritaire, les réseaux sont dits de réussite scolaire (RRS).

Pour l'ensemble de l'éducation prioritaire, il est ainsi prévu qu'un collège devienne l'unité de référence du réseau qu'il crée avec les écoles élémentaires et maternelles d'où proviennent ses élèves. Des comités exécutifs animent ces réseaux.

La liste des établissements « ambition réussite » a été déterminée selon des critères scolaires et sociaux :

- la part d'enfants issus de familles appartenant à des catégories socioprofessionnelles défavorisées (plus des deux tiers) ;
- la part d'élèves ayant des résultats faibles aux évaluations en 6^e (20 points au-dessous de la moyenne) ;
- la part d'élèves ayant un retard scolaire de deux ans à l'entrée au collège ;
- la part des parents bénéficiaires du RMI ;
- la part des enfants ayant des parents non francophones.

L'orientation des élèves de troisième est aussi particulièrement symptomatique. La part des élèves orientés en 1^{ère} S

ou 1^{ère} ES est beaucoup plus faible pour les élèves en 2^{nde} générale issus d'un collège en ZUS que pour ceux issus d'un collège hors ZUS (23,5 % contre 32,2 % pour la 1^{ère} S). La part des élèves s'orientant dans une filière technologique (1^{ères} SMS ou STG) est, à l'inverse, plus importante pour les élèves issus de collèges en ZUS (17,7 %) que pour des élèves issus d'un collège hors ZUS (12,9 %).

COLLÈGES ET COLLÉGIENS : DONNÉES DE BASE		
Effectif total des collèges	3 089 000	
Effectif des collèges publics	2 440 000	
Nombre de collèges publics en ZUS	476	
Effectif	222 000	(9,1 % des collégiens)
Nombre de collèges RAR	254	
Effectif	115 000	(4,7 % des collégiens)

Il faut toutefois être prudent dans l'analyse et ne pas confondre les chiffres qui décrivent une situation à la source et les éléments très corrélés, conséquence de cette situation de départ.

Ainsi, **c'est l'origine sociale des élèves qui est le facteur essentiel de leur moindre réussite dans les quartiers sensibles**. Les collégiens des RAR sont en effet très massivement d'origine sociale défavorisée : trois quarts d'entre eux (74,4 %) ont des parents ouvriers ou inactifs, contre un tiers (35,0 %) dans les établissements hors RAR et hors réseau de réussite scolaire (RRS)¹⁰.

Or il est démontré que **les difficultés rencontrées par les enfants d'immigrés ne sont pas indépendantes de leur environnement familial**, puisqu'à caractéristiques sociales et familiales comparables et à l'exception des jeunes d'origine turque, ils ont des chances d'être lycéen général ou technologique au moins égales à celles des jeunes dont la famille n'est pas immigrée. Les enfants d'immigrés présentent, toujours à caractéristiques familiales et sociales comparables, un risque moins élevé de sortie du système éducatif que les autres élèves. Cette dernière tendance est très marquée parmi les jeunes d'origine maghrébine ou asiatique¹¹.

¹⁰ *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (RERS 2010)*

¹¹ *Perception du système éducatif et projets d'avenir des enfants d'immigrés, Jean-Paul Caille, Revue Education et formations n° 74 (avril 2007)*

Comme l'a souligné le Haut conseil de l'éducation (HCE) dans son rapport récent consacré au collège¹², non seulement le collège ne parvient pas à réduire les inégalités scolaires d'origine sociale, mais il a même tendance à les accroître. D'après le HCE, **on observe un creusement des inégalités de réussite imputables à l'origine sociale entre le début de la sixième et la fin de la cinquième** : on estime que les écarts qui se créent en deux ans entre les élèves issus de milieux défavorisés et les autres sont équivalents à ceux qui se sont créés pendant toute la scolarité à l'école primaire.

La **transition entre l'école élémentaire et le collège** est donc un moment de forte aggravation des inégalités liées à l'origine sociale :

« Tous les moments de transition sont des moments dangereux car ils discriminent entre les enfants préparés ou non par leurs milieux respectifs aux changements. Cette question des transitions est importante car elle est un facteur important d'échec. » Son-Thierry Ly (Doctorant, École d'économie de Paris).

Les témoignages recueillis lors des déplacements dans les quartiers sensibles font apparaître, en outre, que les difficultés ne font pas que s'additionner ; elles s'alimentent les unes les autres, engendrant une véritable spirale d'exclusion.

Comparaison des collèges ZEP et non-ZEP en 2009

	Collèges publics non ZEP	Collèges ZEP
Nombre d'établissement	4379	875
% en commune rurale	18,8%	3,3%
% en commune ville isolée	17,3%	7,9%
% en commune centre d'une agglomération	34,7%	48,5%
% en commune de banlieue	29,2%	40,3%
Nombre moyen d'élèves	462,8	418,5
% CSP 0	36,77%	59,42%
% CSP 2	33,03%	15,33%
% d'élèves en retard scolaire	21,63%	33,40%
% d'élèves étrangers hors UE	1,38%	6,39%

Source : Base Centrale Scolarité

¹² Le collège, Bilan des résultats de l'école 2010, Haut conseil de l'éducation

**Répartition des collèges ZEP/RAR entre les académies
françaises**

Académie	Nombre de collèges publics non labellisés	Nombre de collèges ZEP/RAR	% de collèges ZEP/RAR
01 PARIS	87	24	21,62%
02 AIX-MARS.	154	54	25,96%
03 BESANCON	94	20	17,54%
04 BORDEAUX	227	26	10,28%
05 CAEN	138	12	8,00%
06 CLERMONT-F	133	7	5,00%
07 DIJON	130	30	18,75%
08 GRENOBLE	213	31	12,70%
09 LILLE	231	94	28,92%
10 LYON	170	38	18,27%
11 MONTPELL.	177	24	11,94%
12 NANCY-METZ	202	30	12,93%
13 POITIERS	148	12	7,50%
14 RENNES	202	9	4,27%
15 STRASBOURG	129	19	12,84%
16 TOULOUSE	220	14	5,98%
17 NANTES	229	13	5,37%
18 ORLEANS-T	203	31	13,25%
19 REIMS	103	28	21,37%
20 AMIENS	136	37	21,39%
21 ROUEN	118	49	29,34%
22 LIMOGES	72	5	6,49%
23 NICE	129	13	9,15%
24 CRETEIL	237	112	32,09%
25 VERSAILLES	345	76	18,05%
27 CORSE	23	6	20,69%
28 REUNION	51	25	32,89%
31 MARTINIQUE	26	17	39,53%
32 GUADELOUPE	36	7	16,28%
33 GUYANE	16	12	42,86%
TOTAL	4379	875	

Source : Base Centrale Scolarité 2009

CSP 0 = enfant de classe populaire, CSP 2 = enfant de classe aisée

2. Les quartiers ne vont pas mal, ils sont dans une spirale d'exclusion

« Les jeunes sont dans un mille-feuille de difficultés ».

Les quartiers ne vont pas mal, ils plongent.

Plusieurs travaux de nature sociologique et économique concluent à un processus de ghettoïsation de la société française¹³.

Cette ghettoïsation résulte moins du regroupement des personnes fragiles que de la concentration des plus riches qui souhaitent se démarquer des autres dans un mouvement de « *séparatisme social* ». Pour Eric Maurin, « *cette concentration des familles pauvres est plus un phénomène par défaut que le résultat d'une stratégie active de leur part (de type communautariste par exemple)* »¹⁴. La relégation des plus pauvres résulte ainsi pour une grande part de la formation de « **ghettos de riches** ».



Quartier St Antoine à Marseille (Bouches du Rhône)

La ségrégation est accentuée pour les personnes d'origine étrangère.

« Les personnes étrangères sont souvent pauvres, sans diplôme, mais leur concentration est telle qu'elle ne peut pas s'interpréter comme le simple reflet d'une ségrégation selon le revenu. A niveau de diplôme et de revenu donné, les personnes étrangères (qui ne peuvent notamment pas être fonctionnaires) souffrent de ne pouvoir toujours donner les mêmes garanties de solvabilité que les personnes françaises – sur le

¹³ Terme employé par exemple par les sociologues Eric Maurin, Didier Lapeyronnie et par le journaliste Luc Bronner dans les titres d'ouvrages récents

¹⁴ *Le ghetto français, enquête sur le séparatisme social*, Eric Maurin (Seuil, 2004)

marché du logement notamment – mais aussi, tout simplement, de discrimination raciale »¹⁵.

D'après Eric Maurin toutefois, le degré de ghettoïsation des immigrés n'est pas plus élevé aujourd'hui qu'il y a 20 ans.

Michèle Tribalat, démographe à l'INED – dont les écrits sont par ailleurs source de polémiques – fait un constat un peu différent. D'après ses recherches, la proportion de jeunes de moins de 18 ans d'origine étrangère (au moins un parent immigré) s'est accrue très fortement sur certains territoires : elle est, par exemple, de 76 % à Clichy-sous-Bois et de 57 % plus généralement en Seine Saint-Denis (contre 18 % sur la France entière en 2005).

Proportion de jeunes d'origine étrangère (0-17 ans) (en %)

	1968	2005
France	11,5	18
Seine-Saint-Denis	19	57
Clichy-sous-Bois	22	76

Source : Michèle Tribalat

On juge trop rapidement que cette situation reflète l'échec des politiques publiques. En réalité, **toutes les forces passives à l'œuvre vont dans le sens d'une ségrégation et d'une fragilisation accentuées.**

Cette situation révèle aussi le défi de l'évaluation à long terme. Une réalité urbaine ou sociale s'inscrit dans des temps longs, temps de l'éducation, temps de l'intégration des populations, temps des mutations urbaines. **Ce temps long est peu en phase avec celui de la politique,** qui est le temps de la décision et de l'immédiateté du résultat.

C. MALGRÉ DE NOMBREUX TRAVAUX, LES JEUNES ET LEURS QUARTIERS SONT MAL CONNUS DES DÉCIDEURS ET DE LA POPULATION FRANÇAISE EN GÉNÉRAL

1. Une image médiatique pénalisante

Relégués et craints depuis plusieurs décennies, les quartiers sont très pénalisés par l'image médiatique liée aux drames de l'insécurité.

¹⁵ Eric Maurin, ouvrage précité.

Les quartiers sensibles ont peu d'équipements ou de commerces ayant une vocation large. Ils ne sont pas attractifs et, de fait, en dehors des résidents, peu de personnes s'y rendent. Cette situation crée une forme d'enfermement, de repli sur soi, bien involontaire de la part des habitants. Ainsi tout nouveau visiteur du quartier est reconnu, identifié.

Les violences urbaines et l'image qui en découle achèvent de décourager les personnes extérieures de s'y rendre. Les quartiers sont associés à un sentiment d'insécurité.

Cette image négative persiste malgré la transformation urbaine. Elle est régulièrement alimentée par des violences très médiatisées. Les habitants vivent cette image comme **une forme de stigmatisation et d'injustice**. En réaction, ils intériorisent ce stéréotype du « jeune de banlieue » qui entraîne une image de soi dévalorisée.

« On a du mal à dire ce qu'est un gamin de banlieue. Il y a des milliers de gamins de banlieue. Il n'y en a pas deux pareils. Ils ont autant le droit que nous d'être différents entre eux. » (Enseignant, Clichy-sous-Bois).



Elèves du collège Van der Meersch à Roubaix (Nord)

Le sociologue Didier Lapeyronnie analyse ce pouvoir des médias et leur impact sur certains jeunes : *« Chez les plus jeunes, le sentiment de la stigmatisation par la presse est exacerbé et suscite souvent des propos très agressifs. L'image est vécue beaucoup plus directement comme une mise en cause quasi personnelle et surtout profondément injuste. Elle engendre ainsi un surcroît de méfiance à leur égard. Le stéréotype du « jeune de cité » empêche toute possibilité de relation normale et s'interpose dans toutes les interactions. (...) »*

L'image est d'autant plus intolérable qu'elle rend la personne invisible, qu'elle efface sa réalité derrière une construction sociale et morale malveillante et surexposée. Pour ces jeunes hommes, les médias

induisent directement ou indirectement les comportements qui leur sont reprochés ensuite. Ils construisent une image dont ils sont prisonniers et qui impose l'interprétation des faits. Ils sont en quelque sorte séparés de la signification de leurs conduites par l'image médiatique. Dès lors, la gravité de certains événements et leurs responsabilités leur apparaissent toutes relatives, comme si la réalité se dissolvait dans l'image. »¹⁶

2. L'enjeu des nouveaux habitants

Qui aujourd'hui, en ayant le choix, s'installe dans une cité de rénovation urbaine ? La « boboïsation » de certains secteurs, notamment dans la petite couronne parisienne (et dont le symbole est Montreuil, ancienne ville ouvrière de Seine-Saint-Denis), ne doit pas faire oublier la réalité de l'immense majorité des quartiers fragiles. Les populations qui partent (« *réussir, c'est partir* » pensent les habitants) sont trop souvent remplacées par des personnes dont la situation économique et sociale est encore plus précaire.

Le défi est grand si l'on considère que le programme national de rénovation urbaine (PNRU) a pour le moment des effets mitigés sur la mixité sociale des quartiers.

¹⁶ « *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui* », Didier Lapeyronnie (Robert Laffont, 2008).

**PNRU ET MIXITÉ SOCIALE
D'APRÈS LE COMITÉ D'ÉVALUATION ET DE SUIVI DE L'ANRU**

Le PNRU influe sur la composition de la population des quartiers avec trois leviers : la reconstitution de l'offre de logements sociaux démolis, la localisation du relogement et la diversification de l'habitat. Selon leur importance respective, leurs modalités de mise en œuvre et les obstacles qu'ils rencontrent, leurs effets en termes de mixité sociale seront contrastés. Le CES de l'ANRU considère que la mixité sociale est un processus de long terme, qui ne peut se produire qu'au-delà de la durée des conventions de rénovation urbaine (5 ans).

En matière de relogement, malgré l'insuffisance de données nationales, on relève des tendances convergentes : plus des deux tiers des ménages (68 %) seraient relogés dans des quartiers qui font l'objet d'un classement zone urbaine sensible (ZUS). Par ailleurs, le reste à charge¹⁷ augmente sensiblement pour 30 % des ménages. Enfin, le relogement dans le neuf reste rare. Si des enquêtes indiquent une satisfaction globale des ménages relogés, le CES de l'ANRU s'est interrogé sur le bénéfice à terme des trajectoires résidentielles induites. Seuls les ménages les plus aisés ou qui disposent du plus fort potentiel de mobilité résidentielle semblent bénéficier de trajectoires résidentielles ascendantes.

La diversification de l'habitat apparaît encore assez faible sur l'ensemble des sites étudiés, mais varie largement d'un site à l'autre, en fonction de sa taille et du pourcentage de démolitions mais également du pourcentage de reconstitution hors site des logements sociaux.

La mixité fonctionnelle est souvent présentée comme un complément voire comme une condition d'une mixité sociale « durable ». Elle repose sur le développement et la diversification des commerces, des services ou de l'activité. Si le développement d'activités économiques est peu présent dans les conventions, la question du commerce est, en revanche, présentée comme un enjeu central. Mais paradoxalement, si l'on excepte l'intervention sur les équipements publics, cette mixité fonctionnelle ne représente qu'une trop faible part des investissements.

Source : La rénovation urbaine à l'épreuve des faits, rapport du Comité d'évaluation et de suivi de l'ANRU (mars 2010)

Seuls des facteurs extrêmement positifs et cumulatifs sont de nature à inverser la spirale de la fragilisation et à encourager la mixité.

¹⁷ Loyer + charges – aides au logement

**D. LES COLLÈGES DE L'ÉDU
GLOBALEMENT TRÈS BIEN
DISPOSITIFS NE SONT PAS A I**

**1. Enseignants motivés, é
soutien**

Les visites de terrain ont p
engagées, où jeunesse des ensei
volontarisme, loin des clichés qui vo
La difficulté réelle de maîtriser une
même si certains enseignants, notam
Nous avons également rencontré de
choisi de rester en ZEP longtemps d
des conditions difficiles » (un ens
d'accompagnement des jeunes, leu
concrets susceptibles de motiver les é



**Equipe éducative du collège
Romain Rolland à Clichy-sous-Bois**

**Déjeuner au restaurant d'application
du lycée professionnel Lavoisier**

**Les enseignants, comme les autres éducateurs, sont souvent
des référents pour les jeunes**, vers lesquels ils se tourneront
ultérieurement dans leur parcours. Cette fonction d'adulte référent,
valorisée dans les dispositifs de réussite éducative, mérite d'être évaluée
et reconnue.

*« J'ai été frappé par l'aspect social de mon travail d'enseignant »
(Marseille). « L'enseignant est au cœur d'un système » (Roubaix)*

2. Les dispositifs ne sont pas à la hauteur de l'enjeu

Comme le montrent les données d'impact ci-dessous des politiques publiques engagées, le flux de jeunes collégiens des quartiers sensibles concernés par les dispositifs scolaires reste très faible et il ne permet pas d'infléchir sensiblement l'effet du stock d'anciens collégiens frappés par l'échec scolaire.

Effectifs collèges publics+privés, y compris DOM, y compris EREA¹⁸

Niveau	Nombre d'élèves
6è	791 000
5è	770 000
4è	772 000
3è	756 000
Total	3 089 000
Total collèges publics	2 440 000

Zones urbaines sensibles

476 collèges publics

222 000 collégiens

Réseaux ambition réussite

254 collèges

115 000 collégiens

CLAIR

77 collèges en 2010 (et 28 lycées), extension prévue en 2011

Classes d'accueil (CLA) et classes d'accueil pour élèves non scolarisés avant (CLA-NSA)

16 350 élèves (2009-2010)

Accompagnement éducatif

809 098 collégiens du public (2009-2010) soit 33 % d'entre eux :

- élèves de 6ème : 42,8 % d'entre eux,
- élèves de 5ème : 35,7 %
- élèves de 4ème : 27,9 %
- élèves de 3ème : 27,3 %

Programme de réussite éducative

531 PRE

135 000 élèves dont 59 600 parcours individualisés (2009-2010)

¹⁸ *Établissements régionaux d'enseignement adapté*

Cordées de la réussite

254 cordées (2011)

Accès aux Classes préparatoires des grandes écoles

4 200 élèves (bénéficient d'une aide en CPGE pour favoriser leur succès)

Internats d'excellence

5 240 places

Objectif 20 000 places

Note : Les internats de réussite éducative devaient en principe être transformés en « internats d'excellence » avant le 1^{er} janvier 2010

Écoles de la deuxième chance

25 écoles

7 800 jeunes

Objectif 12 000 jeunes

Établissement public d'insertion de la défense (EPIDe)

21 centres d'insertion

2 200 jeunes (2009)

Service civil volontaire

2007-2010 : 9 691 volontaires

Service civique (loi du 10 mars 2010)

Objectif 10 000 jeunes en 2010, 15 000 en 2011 et 75 000 en 2014

Établissements de réinsertion scolaire (ERS)

11 ERS (20 d'ici la fin de l'année scolaire 2010-2011)

15 à 30 élèves par ERS

150 places à la rentrée 2010-2011

E. LA DÉCENTRALISATION ET LA RÉALITÉ DE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE FRANÇAISE ONT COMPLEXIFIÉ L'INTERVENTION DES ACTEURS PUBLICS SUR LE TERRAIN

Les différents niveaux de collectivités et l'ensemble des Ministères affichent une priorité pour les quartiers difficiles. Chacun est porteur d'une compétence au moins, notamment :

- **les régions** pour la formation professionnelle ;
- **les départements** pour l'action sociale, la prévention spécialisée, les personnels non enseignants des collèges ;

- **les communes** pour l'action sociale de proximité, l'accompagnement des associations, de nombreux services publics à la population ;

- **l'agglomération** pour la rénovation urbaine, les politiques de transport et de logement, des services publics complémentaires à ceux de la ville ;

- **l'État** pour l'accès aux soins, les personnes en grande précarité, la scolarité ;

- **de grands acteurs publics** (Pôle Emploi, la Poste, les Organismes d'HLM), qui sont également en charge de dispositifs déterminants.

Au niveau national, la politique de la ville, qui est interministérielle (emploi, santé, transports, éducation, sécurité, culture, etc.), implique aussi des organismes tels que **l'ANRU**, **l'ACSE**¹⁹, **l'EPARECA**²⁰ et **l'EPIDE**²¹.

¹⁹ Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances

²⁰ Établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux

²¹ Établissement public d'insertion de la défense

II. DEMAIN, QUEL AVENIR POUR LES ANNÉES COLLÈGE ?

La construction de scénarios de prospective suppose l'analyse des facteurs déterminants de la vie des collégiens dans les quartiers sensibles.

Entre 2007 et 2009, une dizaine d'études de prospective sur les quartiers sensibles de plusieurs agglomérations ont été menées par des équipes locales animées par l'organisme « Futuribles », à la suite d'un appel à projet de la Délégation interministérielle à la ville (aujourd'hui SG CIV). Ces études ont donné lieu à des rapports qui tracent différents scénarios sur le devenir de ces quartiers²².

Dans le cadre du présent rapport, il a semblé utile de s'appuyer sur ces travaux pour esquisser une synthèse des différents scénarios sur le devenir de ces quartiers. Des exemples sont donnés qui sont, pour la plupart, issus des études de prospective déjà mentionnées. Quatre d'entre elles sont particulièrement sollicitées, puisqu'on s'est cantonné ici à ceux de ces quartiers qui font l'objet d'un programme de rénovation urbaine.

Ce travail est complété par des extraits des comptes-rendus des déplacements effectués par votre rapporteur sur le terrain afin de restituer la force des témoignages recueillis lors des visites de quartiers à Clichy-Montfermeil, Marseille, Roubaix et dans le pays de Montbéliard (Bethoncourt, Valentigney).

Plusieurs hypothèses sont ensuite proposées sur chacune des variables afin d'aboutir aux différents scénarii prospectifs à quinze ans.

A. LES VARIABLES CLÉS POUR DESSINER L'AVENIR DES COLLÉGIENS EN QUARTIERS SENSIBLES

1. Les facteurs liés à la population

Le volume de population des quartiers sensibles est extrêmement variable. Aussi n'est-il pas nécessaire de s'y attarder ici, si ce n'est pour remarquer que la situation est évidemment différente selon que l'on se situe dans un quartier de 3 000 ou de 25 000 habitants.

La population globale des quartiers en zone urbaine sensible a tendance à légèrement décroître au niveau français. Cette décrue peut être très sensible sur certains sites.

Pour autant, les quartiers sensibles sont marqués par la jeunesse de leur population même s'ils subissent aussi la tendance

²² Pour une présentation de ces études, voir le site de la Mission prospective et stratégie du SG-CIV : <http://www.ville.gouv.fr/?Partie-5-Liens#telecharger>

générale au vieillissement de la population. Celle-ci est plus ou moins marquée selon les sites. L'accompagnement de ce vieillissement pose des problèmes d'adaptation des logements. Le vieillissement d'une partie de la population dans des quartiers demeurant néanmoins très marqués par la présence de familles, peut compliquer les relations de voisinage.

Exemples :

SEVRAN (Seine-Saint-Denis)²³

La population du quartier de Montceleaux Pont Blanc à Sevrans semble avoir baissé de plus de 11 % entre 1999 et 2006.

RENNES

La population de tous les quartiers ZUS de Rennes a baissé entre 1990 et 2006. La ZUS du Blosne qui représentait 6 % de la population de la ville de Rennes, en représente 4,5 % en 2006. Les moins de 20 ans ont diminué de 26 % entre 1990 et 1999, les plus de 60 ans ont augmenté de plus de 50 %.

CALAIS

Le quartier du Beau Marais à Calais voit sa population baisser de 7,7 % entre 1999 et 2005, mais 48 % des habitants du Beau Marais ont moins de 25 ans, contre 37 % à Calais et 33 % en Nord Pas de Calais. Hérouville Saint-Clair est une commune jeune : 29 % de la population a moins de 20 ans en 2006. Mais si la commune ne comptait que 7 % de plus de 60 ans en 1990, elle en compte 14 % en 2006. La tendance au vieillissement pourrait s'accroître.

a) La structure par âge

Les quartiers sensibles sont à la fois marqués par la jeunesse de leur population, par l'importance des grandes familles et par le vieillissement général de la population. Quelle adaptation des logements et de la vie de quartier à cette réalité ?

CLICHY-MONTFERMEIL

Le quartier des Bosquets représente 3 % du territoire de la ville de Montfermeil mais plus de 20 % de ses habitants (6 000/27 000 habitants). 40 % des jeunes de Montfermeil y vivent.

Par rapport à la proportion de jeunes qui y vivent, qui est très élevée, **Clichy et Montfermeil disposent d'équipements insuffisants**. Il en résulte un certain désœuvrement des jeunes, pour des raisons

²³ Les données concernant Rennes et Calais, ainsi que certaines données relatives à Sevrans, sont issues de l'étude précitée SGCIIV-Futuribles.

géographiques, culturelles et financières. **Clichy-Montfermeil ne dispose par exemple ni d'une piscine ni d'un cinéma.**

« Il y a un désœuvrement pour des raisons géographiques, culturelles et de coût »

ROUBAIX (quartier des Trois-Ponts)

Il faut éviter l'amalgame entre oisiveté et délinquance. De nombreux jeunes sont dans la rue sans pourtant être des délinquants. Il y a un manque d'activités disponibles pour ces jeunes.

VALENTIGNEY (acteurs ville)

Le quartier difficile est le quartier de la jeunesse, même si la population diminue et si elle tend à vieillir. C'est dans ce quartier que vivent 42 % des jeunes de la ville.

LA POPULATION

Hypothèses prospectives

1. Pas de renouvellement de population : baisse de population et vieillissement sur place. Un taux de personnes âgées dans les zones urbaines sensibles identique au reste du territoire ;
2. Stabilité démographique et vieillissement atténué : vieillissement sur place + rotation des familles ;
3. Population stable ou croissante du fait de la présence de nombreuses familles (quartiers de jeunes).

b) La taille des ménages

Les quartiers sensibles accueillent de grandes familles et aussi de nombreuses familles monoparentales. La tendance à l'isolement se développe plus encore qu'ailleurs, et l'ensemble est très déterminé par la forme des logements et par leur évolution à l'occasion de rénovations.

CLICHY-MONTFERMEIL (collège Romain Rolland)

« La structure familiale repose énormément sur les femmes ».

Lors de la table ronde au collège Romain Rolland de Clichy-Montfermeil, le délitement des structures familiales a été souligné. **Les familles sont de plus en plus souvent monoparentales. Les enfants sont seuls, sans repères, lorsque leurs mères partent travailler. Les**

pères paraissent absents. Ils sont souvent décédés, âgés ou handicapés. Aujourd'hui, la structure familiale repose beaucoup sur les femmes. Elle repose également sur un cadre éclaté : des « oncles » dont on ne connaît pas exactement la relation à l'enfant, des « grands frères » qui prennent en charge leurs cadets.

« Le petit garçon, à trois ans, c'est un roi »

MARSEILLE (collège Elsa Triolet)

Avec un taux de 35 % de familles monoparentales, on observe **de graves détériorations des structures psychiques et familiales et une aggravation de la souffrance psychique des jeunes.**

c) La proportion de la population étrangère

Les ZUS, au niveau national, sont marquées par la forte proportion de population étrangère. Ce sont également des quartiers où la part de la population immigrée ou d'origine immigrée (difficile à estimer statistiquement) est plus forte qu'ailleurs. Ce phénomène est particulièrement marqué en Ile-de-France (on y dénombrait en 1999 21,6 % d'étrangers dans les ZUS contre 11,6 % dans l'ensemble de la région).

Cette concentration qui peut être expliquée par la nature des flux d'immigration (migrations familiales) peut entraîner dans certains quartiers difficiles des relations conflictuelles entre communautés.

Estimer la part de la population étrangère dans les quartiers sensibles de demain dépend du volume de l'immigration et des choix (souvent contraints) d'installation de ces nouveaux arrivants. Quels sont les choix, volontaires ou contraints, des nouveaux arrivants ? On pourra se demander si ce facteur est pertinent ou s'il ne faudrait pas remonter à un facteur source auquel il est fortement corrélé : celui de la pauvreté.

Exemples :

SEVRAN

Dans le quartier des Beaudottes à Sevrans, un des bailleurs sociaux recense sur une centaine de logements, 23 nationalités différentes et 60 % de locataires de nationalité étrangère.

CLICHY-MONTFERMEIL

La population est marquée par une grande instabilité, notamment à Clichy-sous-Bois. **Elle se renouvelle à hauteur d'environ 30 % chaque année.** Les nouveaux immigrants arrivés à Roissy s'installent à Clichy-Montfermeil et en repartent dès que leur situation s'améliore. L'étude sur Clichy/Montfermeil de l'Institut Montaigne

dirigée par Gilles Kepel en coopération avec Leyla Arslan s'est d'ailleurs déroulée en 5 langues (français, arabe, turc, cambodgien, soninké et peulh).

CLICHY-MONTFERMEIL (collège Romain Rolland)

Les populations sont inégales dans leur capacité à se projeter dans l'avenir ; les jeunes d'origine turque sont davantage en difficulté que les autres de ce point de vue. Les mères ne parlent souvent pas le Français et vivent « en circuit fermé ».

Une enseignante du collège Romain Rolland note que les élèves ont des difficultés à structurer leur pensée et à communiquer, y compris dans certains cas au sein de leur propre famille. Dans un cas, par exemple, il a fallu un interprète pour permettre à une mère turque de communiquer avec son enfant francophone.

MARSEILLE (collège Elsa Triolet)

Le problème fondamental est celui de l'absence de maîtrise de la langue française chez les élèves. On assiste dans l'école à la confrontation de différents codes de langage – notamment au regard de la culture –, qui ne sont pas nécessairement partagés, ni par les enfants, ni par les parents.

MARSEILLE (GIP ville)

30 % des enfants rentrent au Collège Versailles sans les fondamentaux nécessaires à la poursuite des études au collège. Beaucoup sont des primo-arrivants pour lesquels le problème ne se pose pas forcément pour l'apprentissage de la langue française, mais sur le dépaysement. En effet, ce qui semble faire la différence n'est pas tant le facteur de catégorie sociale distinct, mais le fait ou non de la scolarisation auparavant de l'enfant.

BETHONCOURT (collège Anatole France)

La situation est encore plus lourde pour la classe des seize primo-arrivants qui appartiennent à neuf nationalités différentes : Algérie, Maroc, Tunisie, Turquie, Mongolie, Roumanie, Kosovo, Russie, Mauritanie.

Il y a vingt ans, il y avait chez les jeunes une volonté de s'intégrer. C'est moins le cas maintenant. On constate aussi une régression dans l'intégration, en particulier du côté des filles chez qui on sent une forme de repli communautaire en particulier du fait des mariages précoces. Contrairement à leurs aînées, elles ne se rebellent plus contre les traditions.

ROUBAIX (collège Albert Samain)

Dans ce collège du nord de la France, un très grand nombre d'élèves sont placés au sein des classes de primo-arrivants (plus de 50 élèves en CLA). La plupart sont issus de communautés Roms et se mélangent peu avec leurs camarades.

POPULATION D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

Hypothèses prospectives

1. Augmentation des migrations et spécialisation des quartiers dans l'accueil des étrangers ;
2. Augmentation des migrations et endogamie résidentielle limitée par les politiques (notamment dans les attributions de logements sociaux) ;
3. Baisse des migrations et concentration dans les quartiers sensibles ;
4. Baisse des migrations et politiques de mixité sociale (notamment dans les attributions de logements sociaux).

d) Les revenus des ménages

Les revenus sont faibles et le taux d'activité parfois dramatiquement bas. Le travail, quand il est présent, est trop souvent à temps partiel et fractionné, et donc déstructurant pour la vie familiale.

Les ZUS se caractérisent au niveau national par la faiblesse des revenus des ménages et par la part importante des revenus de transfert (chômage compris). Le revenu fiscal moyen des ménages résidant en ZUS s'élevait en 2006 à 63 % de celui des unités urbaines ayant une ZUS. Ce taux peut être inférieur à 60 % dans certaines ZUS particulièrement défavorisées. Ces écarts n'ont pratiquement pas changé depuis 2002. 33 % des habitants en ZUS vivent en-dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 908 euros par mois (12 % dans le reste du territoire).

Les évolutions des revenus sont diverses selon les quartiers : quand on rapporte le revenu des ZUS à celui de leur unité urbaine, les ZUS se partagent quasi équitablement entre celles ayant connu une progression et celles ayant connu un recul sur la période 2002-2006. 9 % des ZUS ont connu une progression supérieure à 10 %, tandis que 5 % d'entre elles ont connu une diminution supérieure à 10 %. Les évolutions des revenus dépendent pour une large part des perspectives des revenus de transferts (pensions, minima sociaux, allocations) et des taux d'emploi dans les quartiers.

Exemples :

RENNES

Dans le quartier du Blosne à Rennes, la part des allocataires CAF dont les revenus sont constitués à plus de 50 % de prestations est en augmentation constante depuis 2001.

CLICHY-MONTFERMEIL

La population est très pauvre. 62 % de la population du PRU vit des allocations familiales. Si ce chiffre peut paraître faible, il faut avoir en tête qu'il ne prend en compte que les populations légales.

CLICHY-MONTFERMEIL (collège Romain Rolland)

« Depuis quelques années les habitants de Clichy subissent une misère et un enfermement terribles ».

Les familles qui vont mieux quittent Clichy-sous-Bois. L'assouplissement de la carte scolaire entraîne un phénomène de fuite. Les bons élèves choisissent des lycées éloignés (Albert Schweitzer au Raincy ; André Boulloche à Livry-Gargan). Inversement, les familles qui arrivent à Clichy-sous-Bois sont souvent en très grande difficulté. Dans certains quartiers, deux tiers des classes seulement sont renouvelés d'une année sur l'autre. Les nouveaux arrivants sont **plus pauvres** que les partants.

La commune s'est appauvrie, notamment au cours de la dernière décennie. Autrefois, les pères travaillaient chez Citroën, les mères arrondissaient les fins de mois par de petits travaux de confection. La ville était avant tout une cité ouvrière. Aujourd'hui, les familles majoritairement d'origine africaine qui vivent à Clichy subissent une misère et un enfermement terribles.

CLICHY-MONTFERMEIL (collège Jean Jaurès)

Sur les 600 collégiens, 350 sont issus de milieux pauvres et très pauvres. Le fonds social, financé par la ville, le conseil général, le conseil régional et l'académie, mais doté dans le collège seulement de 3 800 euros par an, peine à les aider avec environ 12 euros par élève, ne serait-ce que pour leur donner les moyens de circuler en dehors de leur cité. C'est donc la chasse permanente aux subventions et à l'aide des entreprises.

MARSEILLE (collège Jean Moulin)

90 % des parents d'élèves appartiennent à une catégorie socioprofessionnelle « très défavorisée » (chômeur ou sans activité). « Si

on rajoute les problèmes socio-économiques, le sac à dos est bien rempli ».

MARSEILLE (collège Henri Wallon)

On observe que **de plus en plus d'enfants sont en très grande difficulté dès l'école maternelle**. L'école a malheureusement peu de prise sur ce phénomène. La très grande précarité des familles et le déclin de la fonction paternelle sont des facteurs explicatifs de cette tendance lourde.

ROUBAIX (quartier des trois-ponts)

« L'école devient pour eux secondaire par rapport à d'autres problèmes ».

VALENTIGNEY (acteurs ville)

La rénovation urbaine, qui renchérit le coût du logement, a malheureusement aussi comme conséquence **la montée du surendettement des familles modestes**.

VALENTIGNEY (COLLÈGE LES BRUYÈRES)

La rénovation contribue à une plus forte paupérisation des populations et un renforcement de la concentration ethnique.

LE REVENU DES MÉNAGES

Hypothèses prospectives

1. Croissance de la part des revenus du travail et baisse des revenus de transfert dans un contexte de croissance économique de l'agglomération ;
2. Croissance de la part des revenus de transfert et baisse de ceux-ci (sous l'effet de politiques nationales) ;
3. Croissance de la part des revenus de transfert et stabilité de ceux-ci ;
4. Statu quo.

e) L'accès à l'emploi

Le taux de chômage en ZUS est passé au niveau national de 17,2 % en 2003 à 16,9 % en 2008, et à 18,6 % en 2009 (ce dernier chiffre étant largement dû à la crise économique).

Le chômage touche particulièrement les jeunes hommes : les hommes de 15 à 24 ans ont vu leur taux de chômage augmenter de plus de 10 points entre 2007 et 2009 (de 31,4 % à 43 %). Les jeunes de ZUS ont deux fois plus de chances d'être au chômage que les jeunes hors ZUS. Ajoutons que ces chiffres portent sur la population active, à savoir moins de 40 % de la population puisque le taux d'inactivité des hommes en ZUS tourne autour de 60 % depuis 2003 et que celui des femmes est encore plus faible.

Si les plus basses qualifications (sans diplôme) se raréfient dans les ZUS, les qualifications qui augmentent en ZUS sont de niveau plus faible que celles qui augmentent dans les autres quartiers. Les emplois proposés ne correspondent souvent pas aux qualifications des habitants.

L'accès à l'emploi des habitants des ZUS est par ailleurs compliqué par les discriminations (liées à l'origine et au lieu de résidence), et par leur accès aux offres d'emploi essentiellement par Pôle emploi par qui ne transitent qu'une part des offres (moins de la moitié selon les estimations). A ces difficultés s'ajoutent les contraintes qui pèsent sur la mobilité des habitants de ZUS (le taux de possession d'une voiture y est faible).

Exemples :

SEVRAN

A la fin du XIX^{ème} siècle la société Westinghouse s'installe à Sevran avec son lot d'emplois ouvriers. Puis dans la première moitié du XX^{ème} siècle, l'implantation de la société Kodak et de la poudrerie font de Sevran une ville ouvrière importante avec 50 % d'emplois dans le secteur industriel (contre 36 % pour la Seine Saint-Denis).

A partir des années 1980, le phénomène de désindustrialisation conduit les trois employeurs majeurs de la ville (la Poudrerie, Kodak et Westinghouse) à quitter le territoire. La création de la zone d'activité Bernard Vergnaud à la fin des années 70 ne compense pas la perte des emplois industriels pour la ville. Pas plus que l'arrivée dans la même période du Centre Commercial Beausevran.

La ville perd entre 1980 et 1995 environ 6 000 emplois alors que la zone d'activité et le centre commercial n'amènent dans le même temps que 1 500 emplois. De plus, dans la même période, la population de Sevran augmente de 37,5 % et celle du bassin d'emploi de 24 %.

Parallèlement à la désindustrialisation de Sevran s'installent sur le bassin d'emploi la zone d'activité de Paris-Nord 2 sur 385 hectares (1970), l'aéroport Charles de Gaulle à Roissy (1974) qui s'étend à 4 reprises (entre 1982 et 1999), le parc des expositions de Villepinte (1981) avec 20 ha accueillant jusqu'à 450 salons par an. Cependant les

emplois créés sur ce bassin d'emploi ne profitent pas aux Sevranaïis. En effet alors qu'on compte 34 221 habitants en 1975 pour 9 175 emplois, soit 1 emploi pour moins de 4 habitants qui peut être estimé à un emploi pour moins de 2 actifs, en 1999 on ne dénombre que 7 633 emplois sur la ville pour 47 049 habitants, soit 1 emploi pour plus de 6 habitants ou 1 emploi pour 3 actifs.

RENNES

Dans le quartier du Blosne, à Rennes, le chômage a diminué entre 2000 et 2008. Le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 31 % entre 2002 et 2008. Le taux d'activité y est plus important que dans la moyenne des ZUS, et plus fort que dans la ville de Rennes. Les habitants du Blosne sont sur des contrats plus précaires que dans la ville de Rennes : 80 % des emplois sont des emplois stables, contre 85 % sur la zone d'emploi. Le taux d'accès à la fonction publique y est également inférieur à celui de la ville de Rennes (20 et 26 %). 23 % des demandeurs d'emploi du Blosne sont des étrangers en 2008, contre 12 % à Rennes.

MARSEILLE (collège Elsa Triolet)

38 % des habitants vivent de prestations sociales. La précarité est de plus en plus forte dans les familles. En raison du chômage, il est très difficile pour les jeunes de projeter leur avenir dans l'emploi.

MARSEILLE (collège Jean Moulin)

Le handicap des jeunes scolarisés en SEGPA n'est pas purement scolaire mais aussi social et en relation avec leur lieu de vie, dans des quartiers à l'abandon. Depuis 30 ans, de plus en plus de parents sont sans activité, avec comme conséquence concrète que les jeunes sont les seuls à se lever tôt le matin chez eux.

ROUBAIX (collège Albert Samain)

« Le taux de chômage s'établit à 24 % à Roubaix : les habitants n'ont pas les qualifications nécessaires pour occuper les emplois pourtant présents dans la Ville ».

ROUBAIX (quartier des Trois-Ponts)

50 % de la population a moins de 25 ans, avec un taux de chômage d'environ 45 % et un taux de difficulté d'accès à l'emploi de 30 %.

L'ACCÈS À L'EMPLOI
Hypothèses prospectives

1. Chômage massif et développement de l'économie souterraine ;
2. Statu quo : chômage important et emplois précaires ;
3. Accès plus large à l'emploi grâce à des offres d'emploi adaptées et à des mesures d'aide à la mobilité et à l'articulation de la vie familiale et professionnelle ;
4. Augmentation des qualifications et normalisation progressive de l'accès à l'emploi.

2. Les facteurs liés au cadre de vie

a) La structure urbaine et la rénovation urbaine

La structure des quartiers est très variée, des grands ensembles perchés sur des collines aux centres urbains dégradés. Ils sont souvent marqués par la présence de barres, l'enclavement et l'isolement du reste de la ville. Les projets de rénovation urbaine visent à les « banaliser », à les relier à la ville, à mixer leur peuplement, autant que faire se peut loin des concours architecturaux et des innovations urbaines qui ont caractérisé leur création. Une des difficultés récurrentes des projets de rénovation urbaine résulte de l'ampleur des chantiers.

Les quartiers faisant l'objet d'opérations urbaines lourdes sont souvent de grands ensembles urbanistiques et architecturaux des années 1960 et 1970. Ces quartiers peuvent parfois disposer de caractéristiques valorisables dans les projets de rénovation urbaine (foncier libre, espaces verts, etc.).

Deux problèmes liés émergent régulièrement :

- **la création de nouvelles fractures** au sein des quartiers entre les zones rénovées et celles qui le sont pas ;

- **la difficulté à mener à terme des projets souvent ambitieux alors que les budgets sont contraints** ou incertains (question récurrente et latente d'un ANRU 2). Un des enjeux de la rénovation urbaine est de réussir à faire évoluer l'image des quartiers.

Le Programme national de rénovation urbaine (PNRU) est un programme d'ampleur qui concerne au total 493 quartiers pour un montant total d'engagements de 43 milliards d'euros, dont 11,5 milliards d'euros de subventions versées par l'ANRU à la fin 2010. La

programmation nationale (2004-2013) prévoit 123 847 démolitions de logements et la reconstitution de l'offre à hauteur de 117 127 logements.

Exemples :

SEVRAN

Sevrans dispose d'un espace non urbanisé de 35 hectares. La rénovation urbaine porte sur une partie des quartiers, mais ne concerne pas le secteur nord de Montceau-Pont-Blanc. Le risque serait de voir émerger un nouveau quartier de bonne facture et accueillant les populations relogées ou des cadres travaillant dans les pôles d'emploi locaux (aéroport Charles de Gaulle notamment), tandis que les quartiers non rénovés se dégraderaient et s'enfonceraient dans les difficultés.

CALAIS

Au Beau Marais, à Calais, la rénovation ne porte pas non plus sur l'ensemble du quartier et la question de l'évolution différenciée des différentes parties se pose également.

RENNES

Le projet urbain sur Le Blosson englobe l'ensemble du quartier dans une vision globale, mais l'évolution du cadre bâti se focalise sur deux secteurs. Un des risques, si les crédits manquent, serait de ne réaliser qu'une partie du projet, de perdre donc la vision d'ensemble et d'engendrer un écart de développement fort entre les parties Est et Ouest du quartier.

MARSEILLE (GIP Politique de la ville)

La question principale est celle de la place des enfants dans ces quartiers et de leur prise en compte dans les projets de rénovation urbaine

MARSEILLE (collège Henri Wallon)

Les parents gardent très souvent leurs enfants à la maison, pour éviter qu'ils ne traînent dans la rue, avec pour conséquence que ceux-ci vivent cloîtrés.

MARSEILLE (quartiers sud)

Les quartiers de la Cayolle-Hauts de Mazargues sont des quartiers socialement hétérogènes, au contraire des quartiers nord de Marseille. Cette relative mixité sociale entraîne des affrontements et des effets d'évitement scolaire importants. Les difficultés y sont paradoxalement plus grandes que dans les quartiers Nord, plus homogènes d'un point de vue social.

BETHONCOURT (acteurs ville)

Le quartier actuellement, ce sont :

- des populations très pauvres ;
- des regroupements ethniques ;
- des replis communautaires ;
- des enfermements culturels.

L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) aurait pu être une réponse à cette situation dramatique. Mais il aurait fallu reconstruire ailleurs pour assurer une véritable mixité sociale à laquelle personne ne croit.

LA STRUCTURE URBAINE ET LA RÉNOVATION URBAINE

Hypothèses prospectives

1. Des projets de rénovation urbaine globaux menés à terme et permettant une amélioration du cadre de vie pour les habitants ;
2. Des projets de rénovation urbaine globaux menés à terme et permettant une amélioration du cadre de vie pour de nouveaux habitants (les difficultés se déplacent dans d'autres quartiers) ;
3. Des projets de rénovation urbaine inaboutis, et entraînant des disparités fortes au sein des quartiers.

b) L'évolution du parc de logements

Les quartiers sensibles – du moins ceux concernés par la rénovation urbaine –, sont marqués par la part massive du logement locatif social (le plus souvent au moins 50 % des logements, parfois jusqu'à 80 %). Les opérations de rénovation urbaine portent en majeure partie sur ce parc social.

La structure des logements a une influence importante sur le peuplement du quartier. Il n'est pas rare, notamment dans les quartiers des années 1960 et 1970, que les logements de grande taille soient surreprésentés ce qui peut être en décalage avec la tendance à la baisse de la taille des ménages et favorise en tout état de cause la présence de familles. Les projets de rénovation urbaine ont généralement tendance à panacher la structure de logements sur les quartiers.

L'évolution de la vocation sociale des quartiers sera également liée à l'évolution du rôle donné au parc social en France. Celui-ci peut être :

- à **vocation résiduelle** (réservé aux plus pauvres) ;
- **généraliste** (les plus défavorisés peuvent être prioritaires, mais les plafonds de ressources pour y accéder peuvent être relativement élevés) ;
- **ou universaliste** (tout le monde peut y prétendre sous réserve de disponibilité).

En France, où le parc a une vocation aujourd'hui généraliste, la question se pose de savoir si l'on ne se dirige pas vers un parc résiduel – le droit au logement (DALO) semble pousser dans ce sens –. On peut aussi théoriquement envisager la disparition du parc social, des bons de logement étant distribués aux ménages les plus pauvres, à charge pour eux de se loger sur le marché privé (ce qui semble peu crédible en France).

Rappelons enfin que le droit au maintien dans les lieux est un élément important du fonctionnement du parc HLM aujourd'hui. Or, il pourrait être remplacé par un droit de maintien dans le parc HLM, voire supprimé.

Exemples :

CALAIS

Le quartier du Beau-Marais se compose d'environ 1 000 logements de statut privé et de 5 000 logements de statut public. Plus de 70 % des résidences principales sont situées dans des collectifs. Le logement social représente 98,5 % de cet habitat collectif. Ce sont dans les logements collectifs que la mobilité des habitants est la plus faible. L'ensemble est très déterminé par la forme des logements, et leur évolution à l'occasion de rénovations.

CLICHY-MONTFERMEIL

- De nombreux logements sont **sur-occupés**
- Visite au quartier du « Chêne Pointu », qui comporte des immeubles en copropriété très dégradée, non inclus dans le programme de rénovation urbaine de Clichy-Montfermeil. A proximité néanmoins, le centre commercial, de construction récente, comporte une Poste, une pharmacie, et plusieurs commerces actifs.
- Il faut aménager au sein des logements, au sein des familles, des conditions de travail acceptables pour les enfants mais il y a d'abord un problème d'organisation du travail, de gestion du temps à résoudre.
- Visite du quartier de **la Forestière** (environnement du collège Romain Rolland). Créés autrefois pour loger des cadres, y compris en résidence secondaire, les immeubles de ce quartier sont aujourd'hui

progressivement vidés en vue de leur destruction. La visite d'un bâtiment et d'un logement de cette cité a permis d'en constater l'extrême dégradation.

MARSEILLE (collège Jean Moulin)

Le quartier Kalliste, qui a connu une forte paupérisation au cours des trente dernières années, fait l'objet d'un plan de sauvegarde depuis 2010. Il s'agit d'une copropriété surpeuplée, habitée par de nombreux Comoriens et Maghrébins. Dans le secteur du collège existent aussi des noyaux villageois, près des Aygalades. L'évitement est important, le collège public perdant environ 25 élèves par an au profit du privé.

L'ÉVOLUTION DU PARC DE LOGEMENTS

Hypothèses prospectives

1. Des quartiers de logement social résiduel, donc spécialisés dans l'accueil des plus défavorisés
2. Des quartiers de logement social généraliste tablant sur la mixité sociale ;
3. Des quartiers de logement social généraliste, avec des quartiers segmentés selon les niveaux de revenus ;
4. Des quartiers à forte mixité des statuts de logement (privé et social).

c) Les transports, les équipements et service publics

Comme le note le rapport 2009 de l'ONZUS, « *les zones urbaines sensibles (ZUS) sont, en moyenne, moins bien dotées en équipements urbains que les unités urbaines qui les abritent. Cet écart est particulièrement sensible pour les équipements liés aux services de proximité, au commerce et à la santé. Au contraire, les établissements de service public et de l'éducation semblent répartis de manière plus uniforme sur le territoire. Bien qu'à considérer avec précaution, l'évolution des taux d'équipement, définis comme le nombre d'équipements pour 10 000 habitants, traduit un léger rattrapage de la part des zones urbaines sensibles entre 2006 et 2008. Enfin, l'analyse par type de quartiers montre que les quartiers les plus prioritaires, à savoir les quartiers de priorité 1 au sens des contrats urbains de cohésion sociale (Cucs), restent moins bien dotés que les ZUS de priorité 2 ou 3.* »

Au-delà de ces aspects quantitatifs, il convient de noter que les équipements publics ne font pas toujours l'objet d'une appropriation maximale des habitants. On peut s'interroger sur la proportion d'habitants des zones de rénovation urbaine qui se rendent dans les prestigieux théâtres de Bobigny ou de Nanterre. La proximité physique n'est pas suffisante ; il faut travailler la découverte et le plaisir de fréquenter les lieux de culture.

CLICHY-MONTFERMEIL

L'enclavement est problématique. Les élèves ne se rendent pas à Paris. Leur rapport à l'espace est limité.

La **Maison des services publics**, première étape de la visite (Montfermeil), se trouve au cœur de la cité des Bosquets et regroupe la plupart des guichets publics et associatifs, qui sont présents de façon permanente ou sur un rythme hebdomadaire, à l'exception notable de la CAF qui n'est plus présente depuis peu.

MARSEILLE (Jean Moulin)

Une partie des élèves n'habitent pas à proximité du collège, notamment ceux issus de la cité Kalliste, ce qui soulève des problèmes non résolus d'accessibilité et de coût des transports publics.

Le collège Jean Moulin se trouve à plus de 8 km du centre ville et à plus d'1 km d'une grande partie de sa zone de recrutement. Les transports en commun sont d'ailleurs très peu nombreux.

VALENTIGNEY (collège Les Bruyères)

Les différences sont typées par l'urbanisme : les tours miradors dominant la ville en bas, dans un contexte marqué par l'éloignement et par les difficultés des transports en bus (la cité est à plus de 3 kms du collège et le parcours est très long parce que le bus fait de nombreux crochets pour desservir différents quartiers). Les parents ont le sentiment que le collège est très loin de leur lieu de vie.

BETHONCOURT

Le collège est isolé sur une colline à 1,8 km du centre villageois.

ROUBAIX

Bien que le collège soit situé au centre de la cité ouvrière, c'est l'ensemble quartier/collège qui est isolé du centre ville.

LES TRANSPORTS, ÉQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS

Hypothèses prospectives

1. Des équipements, notamment publics, en disparition ;
2. Équipements nombreux ne bénéficiant que partiellement aux habitants ;
3. Équipements nombreux et faisant l'objet d'une appropriation par les habitants.

d) Les activités économiques et commerciales

La présence d'activités économiques dans les quartiers revêt une très grande importance parce qu'elles sont pourvoyeuses d'emplois sur le quartier, d'animations et de commerces. Elles jouent un rôle essentiel pour les habitants dans leur vie quotidienne. **Les commerces sont très généralement regroupés dans des centres commerciaux, en état variable** : les pieds d'immeubles sont rarement occupés par des commerces, ne donnant pas d'occasion aux familles de circuler dans le quartier pour faire des courses.

Dans l'ensemble des quartiers visités par votre rapporteur, on relève une **quasi-absence d'activités économiques**. Un centre commercial est souvent présent mais en souffrance. Des locaux vacants y côtoient des commerces ethniques, qui représentent un embryon d'animation. Le café ou un accès au centre social peuvent être le lieu de regroupement de personnes qui ne semblent pas avoir d'activités connues.

Une étude d'Epareca a montré que les quartiers prioritaires de la politique de la ville (dont 61 % de ZFU) disposent d'un tissu commercial assez peu développé avec moins de 11,4 établissements pour 10 000 habitants (34,9 pour la France entière au recensement de 1999).

Les problèmes rencontrés par les commerces peuvent être de plusieurs ordres :

- liés à **la conception spatiale** et à la perception du bâti (vétusté, manque d'entretien, etc.) ;
- à **l'offre commerciale existante** (vacance, doublons, absence de locomotive) ;
- à **l'environnement** (sentiment d'insécurité, enclavement).

La présence d'activités économiques dans les quartiers sensibles semble s'être améliorée dans les années récentes, notamment sous l'effet des différentes politiques menées dans le cadre de la politique de la ville pour favoriser les implantations d'établissements dans ces quartiers

(ZRU, ZFU de différentes générations), en particulier grâce aux zones franches créées en 1996. Elle reste néanmoins très en retrait par rapport aux autres du territoire

Exemple :

SEVRAN

La ville de Sevrans a vu s'installer dans le milieu des années 70 le centre commercial Beausevrans au nord de la ville en plein champs. A la fin des années 70, la ville s'est progressivement rapprochée du centre commercial, avec la création du quartier des Beaudottes (construction d'environ 700 nouveaux logements par an dans les années 80) et l'importante croissance de sa population. Le centre commercial a bénéficié de cette hausse de population et du contexte favorable aux supermarchés ainsi que de l'installation de la Gare RER Sevrans Beaudottes (RER B Aéroport CDG – Antony) en 1982.

Dans les années 90, le centre Beausevrans a connu une perte de vitesse et des problèmes de locaux non commercialisés. L'arrivée en 2004 de la société Ségécé, spécialiste de la gestion des centres commerciaux et de l'immobilier, a donné un nouveau souffle à ce centre, en changeant la stratégie commerciale et en faisant le choix d'un centre commercial de proximité ayant une offre diversifiée.

Aujourd'hui, le centre commercial Beausevrans comprend l'hypermarché Carrefour (12 000 m², 410 salariés, premier employeur privé de la ville) et une galerie commerçante de 22 000 m² accueillant 100 boutiques. Le centre connaît une forte progression de sa fréquentation depuis 2004. Le centre commercial s'inscrit dans un environnement marchand dominé par 2 centres commerciaux: Parinor I et Rosny II.

Face à une concurrence accrue par l'extension des centres commerciaux, le devenir du centre est aujourd'hui conditionné par son développement en direction des deux publics régional et local. Un important projet de restructuration du centre commercial prévoit donc l'amélioration de son accessibilité (A104), l'extension de son offre et le retournement de son entrée principale vers la ville.

La halle Mandela est une galerie commerçante, créée dans les années 80, desservie par la gare Sevrans-Beaudottes et située à proximité immédiate du centre commercial BeauSevrans. Composée de quelques services et commerces de proximité (12 fonds de commerce, dont 1 vacant), cette galerie, à défaut d'une forte notoriété, connaît une bonne activité des commerces qui bénéficient d'une situation de choix malgré d'importants problèmes de vétusté et d'insécurité.

Située au cœur du quartier des Sablons, la place Elsa Triolet accueille six commerces de proximité qui ont une activité économique fragile du fait des habitudes de consommation au supermarché et d'un important sentiment d'insécurité lié en partie à l'isolement du site, à la dégradation des immeubles accueillant les fonds de commerce ainsi qu'aux agressions qu'ont pu connaître les commerçants. Pour le quartier déjà enclavé, le risque est fort de voir disparaître ces commerces.

Depuis peu de temps, on observe également l'implantation sur les quartiers de commerçants ambulants sans autorisation, ni immatriculation au registre de la chambre de commerce. Ne respectant pas les règles d'hygiène et de sécurité, ils occasionnent des nuisances pour les habitants du quartier et posent la question de la gestion de l'espace public.

LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES

Hypothèses prospectives

1. Peu d'établissements et fermeture des commerces de proximité ;
2. Commerces de proximité et nombreuses petites entreprises, notamment artisanales ;
3. Quelques grands établissements pourvoyeurs d'emplois et activités commerciales liées.

3. Les facteurs de l'environnement social

a) L'insécurité et le sentiment d'insécurité

La délinquance en ZUS varie du simple au triple selon les régions. Elle est encore plus variable si l'on compare quartier par quartier. Comme le mentionne le rapport de l'ONZUS de 2009, **la délinquance de proximité peut varier de 1 à 8 selon les quartiers.**

En 2009, le taux de délinquance globale en ZUS est inférieur à celui de leurs circonscriptions de sécurité publique (CSP). La portée de ce constat doit être relativisée de deux points de vue : on ne recense ici que les faits déclarés, d'une part ; on ignore, d'autre part, quelle est la part de la délinquance des CSP imputable aux habitants des ZUS.

Toutefois, si le taux d'atteintes aux biens y est inférieur de 8 %, **celui des atteintes aux personnes y est supérieur de 11 %. Entre 2005 et 2009, les atteintes aux personnes ont progressé de 7,1 %.**

Par ailleurs, en un an, la délinquance a augmenté dans ces quartiers de 3,2 % alors qu'elle diminue de plus de 2 % dans leurs CSP.

L'insécurité est fortement ressentie par les habitants : 25 % des habitants des ZUS déclarent se sentir souvent ou de temps en temps en insécurité dans leur quartier, contre 14 % pour les autres habitants des mêmes agglomérations.

Pour aborder l'insécurité dans le quartier, l'analyse d'enquêtes de victimisation sur les quartiers sensibles et du sentiment d'insécurité pourraient être plus intéressantes. Il convient de noter que, là encore, les différences semblent immenses entre les quartiers ; elles varient aussi en fonction des heures.

Dans les quartiers les plus difficiles, **au-delà de l'insécurité réelle et ressentie, se pose la question de l'importance de l'économie souterraine**. Certains quartiers sont sous l'emprise de groupes mafieux qui peuvent, le cas échéant, contribuer à un certain maintien de « l'ordre », ou engendrer la multiplication de conflits violents.

Les éléments de maintien de l'ordre structurants sont la présence de la Police nationale (commissariats de plein exercice réclamés dans de nombreux quartiers), la présence d'îlotiers, ou de police de proximité, selon les termes, de gardiens formés et impliqués dans les logements collectifs. La sécurisation des espaces publics et semi-publics (cages d'escaliers, pieds d'immeubles) apparaît centrale.

Exemples :

SEVRAN

Sevrans, plaque tournante du trafic de cannabis dans l'est parisien, se caractérise par l'importance du trafic de stupéfiants.

A Sevrans, dans les années 2000, la petite délinquance se structure et se professionnalise (diversification des trafics et apparition des lieux de blanchiment). Les enjeux financiers des trafics deviennent très importants et génèrent des tensions entre bandes rivales et avec la police. Les tensions laissent place aux émeutes urbaines en juin 2001 et en novembre 2005. Les armes sont de plus en plus présentes. Les incendies d'équipements publics se multiplient.

La forte médiatisation d'événements dramatiques a un effet de marquage particulièrement persistant, décourageant les classes moyennes de venir s'installer dans les quartiers.

Il se pose la question lancinante de l'importance de l'économie souterraine, et de son rôle dans la survie des familles. Les missions de guetteurs et de petits trafiquants font partie du quotidien des adolescents que nous avons rencontrés, et des adultes.

MARSEILLE

Les parents suréquipent les logements (salons confortables, télévisions, jeux vidéos, accès internet) afin de garder les jeunes le plus possible à l'intérieur du domicile, le quartier étant perçu comme le lieu de tous les dangers.

A cinq heures de l'après midi, le jeune (garçon) est dans la cité. A 12 ans, il est guetteur, à 13-14 il vend, et il est chef de réseau à 16 ans. Il acquiert ainsi une reconnaissance, une « perspective de carrière » même !

MARSEILLE (collège Elsa Triolet)

L'association de médiation sociale est présente depuis 2002 ; les problématiques de violence semblent rester les mêmes, néanmoins sans aggravation d'après les statistiques d'incidents constatés. En fait, les problèmes se déplacent d'une école à l'autre. Elle intervient avec ses 40 médiateurs encadrés par 4 dirigeants sur 19 collèges dans les quartiers sensibles. Elle fait de la prévention à l'abord des collèges, dans les transports domicile-écoles et dans le centre ville de Marseille.

CLICHY-MONTFERMEIL (collège Jean Jaurès)

Face à la violence à l'école, la meilleure réponse reste la présence importante des adultes dans l'encadrement des jeunes. Actuellement on compte un enseignant pour 22 élèves au collège contre un enseignant pour 14 élèves dans le secondaire.

VALENTIGNEY (acteurs ville)

Pour les services de sécurité, le quartier ANRU est bien le quartier le plus difficile de la ville. La question est travaillée régulièrement avec l'agence et dans le cadre du groupe de régulation sociale du quartier (GRSQ). La délinquance tend à survenir de plus en plus tôt, dès l'âge de 12 ans. C'est à la fin de la rénovation urbaine qu'il va falloir être le plus vigilant avec un accompagnement permanent du quartier.

L'INSÉCURITÉ ET LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

Hypothèses prospectives

1. Traitement efficace de la délinquance sur le quartier et déplacement des problèmes à proximité ;
2. Abandon du territoire aux mafias ;
3. Efficacité des actions publiques grâce à la coordination des moyens et au suivi des politiques engagées ;
4. Statu quo.

b) Les relations sociales

La qualité des relations sociales dans les quartiers sensibles oscille entre des situations extrêmes.

Sont parfois mis en avant **la richesse du tissu social, des aides de voisinage, le rôle structurant de la convivialité** (fêtes, marché, etc.) et la prégnance de la vie associative. Parfois ce sont **le repli sur soi, l'insécurité et la conflictualité des relations de voisinage** qui sont mis en avant.

Deux tendances sont finalement à l'œuvre dans ces quartiers (et plus ou moins accentuées selon les sites) :

- tendance à l'individualisme d'une part qui s'accroîtrait chez les générations les plus jeunes ;
- tendance au communautarisme d'autre part.

Ces deux tendances peuvent coexister dans un cadre plus ou moins convivial.

Exemples :

RENNES

Dans le quartier du Blosne à Rennes, comme ailleurs, on note une tendance possible à l'isolement croissant, notamment dans le cas des personnes âgées. Les progrès de l'automatisation peuvent amplifier le phénomène : le guichet de la banque du centre commercial est automatisé, celui de la Poste également, demain, ce pourrait être le cas des caisses du supermarché.

Les relations de voisinage peuvent amplifier ou limiter la tendance à l'isolement. Dans le quartier du Blosne, si l'insécurité est loin d'être massive, on note pourtant de nombreuses relations de

voisinage difficiles. De même, si la diversité d'origine des habitants n'est pas aujourd'hui un problème, les communautés se côtoient plus qu'elles ne se mélangent. Dans les cours de récréation, le turc fait une apparition remarquée. Les relations sont marquées par la richesse du tissu associatif, l'entraide des voisins, mais aussi le repli sur soi, l'insécurité et les conflits de voisinage.

CLICHY-MONTFERMEIL

- Il faut **améliorer le regard que nous portons**, chacun d'entre nous, **sur les jeunes**. Il faut **améliorer le regard de la société** sur les lieux tels que Clichy. La télévision n'aide pas car elle en donne toujours une image très sombre en pointant ce qu'il y a de négatif.

« Il faut tenter de créer une situation sociétale dans laquelle un jeune va pouvoir se situer »

- **Il n'y a pas « un » jeune de banlieue**, mais ils sont tous différents. Ils ont autant le droit que les autres jeunes d'être différents entre eux. Le stéréotype du « jeune de banlieue » est une absurdité.

« On a du mal à dire ce qu'est un gamin de banlieue. Il y a des milliers de gamins de banlieue. Il n'y en a pas deux pareils. Ils ont autant le droit que nous d'être différents entre eux. »

MARSEILLE (collège Elsa Triolet)

Les nouveaux moyens de communication accentuent les problèmes.

MARSEILLE (GIP Ville)

L'argent, la place sociale et la reconnaissance qui vient avec, sont les causes de beaucoup de petits trafics. La maison de l'apprenti tente de leur donner un sentiment de sécurité tout en sortant de ces réseaux. Il faut comprendre les causes de l'attractivité des réseaux : la protection et le cadre social, la valorisation et la place sociale.

ROUBAIX (quartier des Trois-Ponts)

De plus en plus de femmes se voilent, plutôt par réflexe de protection qu'en conséquence d'un véritable repli identitaire. Chez les jeunes filles, un certain nombre se marient ou ont un enfant très tôt afin d'obtenir un statut au sein de la société.

VALENTIGNEY (acteurs ville)

Le fondamentalisme religieux serait un obstacle à l'apprentissage des connaissances. Différents travaux (rapport Obin²⁴)

²⁴ « Les signes et manifestations d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires », rapport de Jean-Pierre Obin, IGEN (juin 2004)

semblent le prouver. On constate aussi des signaux de régression de la laïcité du fait de ce fondamentalisme : augmentation du nombre de femmes voilées, identification de lieux de distraction culturelle « non fréquentables » par les femmes etc.

LES RELATIONS SOCIALES

Hypothèses prospectives

1. Individualisme et isolement croissant ;
2. Individualisme, ouverture et tolérance ;
3. Enfermement communautaire ;
4. Communautarisme et multiculturalisme tolérants.

4. Les facteurs liés à l'offre scolaire et éducative

a) L'offre scolaire

L'offre scolaire, l'image des établissements et les perspectives qu'ils offrent, le cursus proposé – lycée de proximité, voire université – sont autant de facteurs déterminants.

L'école incarne l'égalité républicaine et les possibilités d'ascension sociale. Elle représente souvent l'espoir, mais aussi un obstacle à franchir, des difficultés. Aujourd'hui, si elle incarne encore souvent ces espoirs, elle reflète simultanément les difficultés des quartiers sensibles. Elle demeure toutefois un des leviers de transformation de ces quartiers.

Selon le rapport de l'ONZUS en 2009, « *en 2007-2008, 9,4 % des collégiens et 8,5 % des lycéens sont scolarisés en zones urbaines sensibles (ZUS). Les effectifs scolaires en ZUS et à l'extérieur continuent de diminuer et ce, quel que soit le niveau social des parents. (...) Comme les années précédentes, le retard scolaire et les redoublements diminuent sensiblement. (...)* ».

L'évitement scolaire est une tendance lourde des établissements en ZUS et ne concerne pas que les catégories sociales aisées, même si ces dernières ont plus de moyens pour la mettre en œuvre. La mixité sociale n'est pas nulle, en moyenne, à l'échelle nationale, dans les établissements situés en ZUS. Cependant, dans ce « mix », la part des différentes catégories sociales n'est pas la même en

ZUS et hors ZUS. Ainsi, en 2007-2008, dans les classes de 6^e en ZUS, on comptait 62 % des élèves ayant des parents défavorisés contre 40,2 % hors ZUS, 21,8 % ayant des parents de niveau social moyen, contre 27,9 en ZUS, 16 % de milieu favorisé en ZUS, contre 31,9 % hors ZUS.

Le taux de retard en 6^e est environ deux fois plus important en ZUS qu'ailleurs, le taux de redoublement est également environ deux fois plus important. Ces éléments sont à mettre en regard de la part de population étrangère des ces établissements et donc des difficultés de maîtrise de la langue française.

L'analyse des derniers résultats des tests PISA développés par l'OCDE comporte des éléments intéressants qui peuvent être reliés à la réussite scolaire en ZUS. En effet, ces tests permettent non seulement d'étudier les évolutions globales des compétences des élèves, mais également d'établir un diagnostic sur les inégalités de résultats et le poids du milieu socio-économique des élèves sur leurs résultats.

Le score général des adolescents de 15 ans en compréhension de l'écrit a **baissé de 9 points depuis 2000** (ce qui est conséquent sans être énorme), mais la part des élèves sous le niveau de 2 de compétence (qui équivalait au minimum requis pour se débrouiller avec l'écrit dans la vie de tous les jours) augmente de 4,6 points (de 15,2 % des jeunes en 2000 à 19,8 % en 2009, ce qui équivalait environ à 120 000 jeunes en 2000 et à 150.000 en 2009) tandis que la part des jeunes ayant un niveau de compétence au moins égal au niveau 5 (excellents donc) augmente d'1,1 point.

Les inégalités en termes de résultats scolaires se creusent. Or le degré d'association entre le milieu socio-économique et la performance en compréhension de l'écrit augmente de 7 points entre 2000 et 2009. En bref, les inégalités de compétences augmentent fortement en France et elles sont très et de plus en plus liées au milieu socio-économique, ce qui veut dire qu'elles s'incarnent aussi très probablement dans les territoires urbains sensibles (même si les données manquent pour l'affirmer).

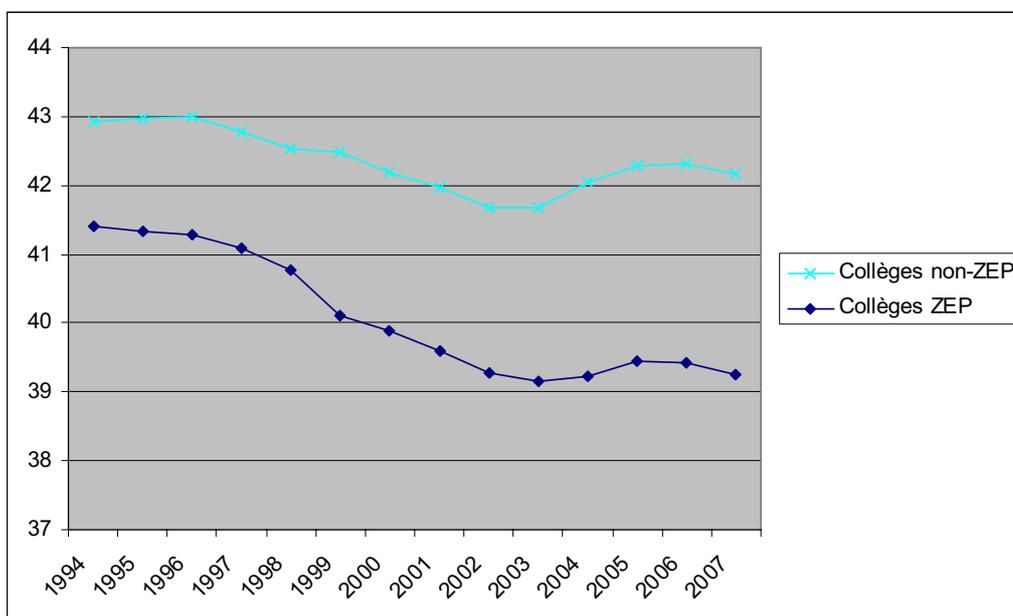
Dans ce contexte se pose la question des **moyens attribués à l'éducation prioritaire**. Or **l'attribution de ces moyens est révélatrice de paradoxes**.

D'une part, comme l'a récemment souligné la Cour des comptes, les établissements d'éducation prioritaires peuvent bénéficier de dotations horaires supérieures à celles d'autres établissements, mais représenter néanmoins un coût inférieur en raison notamment de la jeunesse de leurs professeurs (cf. encadré ci-après).

D'autre part, l'attribution du « label ZEP » peut avoir des effets inattendus. Ainsi, des travaux d'évaluation de la relance des ZEP (fin des années 1990) ont montré qu'au moment de cette relance, et dans les dix

ans qui ont suivi, l'âge moyen des professeurs de collège a diminué non seulement pour les nouveaux collèges ZEP mais aussi pour les anciens. Autrement dit, non seulement les collèges qui acquièrent le « label ZEP » perdent leurs professeurs expérimentés, mais ceux qui étaient déjà dans le dispositif subissent la même évolution. Ce phénomène peut être interprété de la façon suivante : la relance crée un effet d'« épuisement » des équipes et diminue leur mobilisation, car ces équipes concevaient les politiques d'éducation prioritaires comme provisoires²⁵.

Evolution de l'âge moyen des enseignants²⁶



²⁵ Source : audition de M. Son-Thierry Ly (22 septembre 2010)

²⁶ Moyenne de l'âge moyen des enseignants (source : Son-Thierry Ly)

EDUCATION PRIORITAIRE : LE PARADOXE DE L'ALLOCATION DES MOYENS

La Cour des comptes souligne le paradoxe d'une masse salariale par élève susceptible d'être plus faible dans les établissements des zones d'éducation prioritaires (RAR, RRS), malgré un taux d'encadrement plus fort.

D'une part, le coût réel des politiques d'éducation prioritaire est mal connu car le niveau des moyens supplémentaires dont bénéficient les établissements classés en éducation prioritaire dépend des modalités de répartition par l'administration centrale puis par les échelons déconcentrés, des crédits attribués à l'ensemble des établissements.

D'autre part, dans le second degré, la gestion du système scolaire repose principalement sur la répartition d'heures d'enseignement hebdomadaires : ainsi, un établissement relevant de l'éducation prioritaire peut bénéficier de moyens horaires apparemment plus élevés qu'un autre établissement, mais représenter en fait un coût inférieur, dès lors que les enseignants qui y sont affectés ont moins d'ancienneté ou appartiennent à un corps moins rémunéré. Au final, si au sein de chaque académie, la dotation horaire moyenne par élève est globalement supérieure dans l'éducation prioritaire à celle qui est accordée hors éducation prioritaire, l'examen des dotations individualisées par établissement peut révéler des situations contraires.

Source : « L'éducation nationale face à l'objectif de la réussite de tous les élèves », Cour des comptes, La Documentation française (mai 2010)

Exemples :

RENNES

En 2004-2005, on comptait 456 enfants étrangers (nés à l'étranger) dans les écoles maternelles de Rennes ; 137 d'entre eux au Blosne (le quartier compte environ 20 000 habitants, la ville de Rennes 200 000). En 2005-2006, le taux de retard en 6^e est de 28,6 %, contre 19,3 % à Rennes ; le taux de retard en 3^e est de 44,8 % dans les collèges du Blosne, contre 30,3 % dans ceux de la ville. Le turn-over des élèves dans les établissements du quartier est bien plus important qu'ailleurs.

On notera que l'évitement scolaire est fort au collège. Ainsi, la population de l'établissement aura des fragilités plus marquées que le quartier de recrutement théorique. Ce phénomène a été, de l'avis de toutes les personnes rencontrées, aggravé par l'assouplissement de la carte scolaire.

CLICHY-MONTFERMEIL

Les classes à projet donnent le sentiment aux élèves de posséder un statut particulier, d'apprendre de manière différente. « *Dans les classes à projet, on ne reconnaît plus les élèves car ils changent de figure ; il y a du sens* ».

Il serait utile d'aider les nouveaux professeurs (et tous les autres personnels arrivants), qui sont souvent de nouveaux titulaires, en institutionnalisant une **aide à la prise de fonction**. Afin de faire tomber les idées préconçues et le déficit d'image des quartiers sensibles, cette aide pourrait prendre la forme d'une réunion de pré-rentrée en présence des acteurs incontournables du tissu associatif local. Cette rencontre, éventuellement animée par un responsable de la politique de la ville, pourrait être complétée par une découverte pedestre des quartiers.

Il semble important de bien accueillir les nouveaux venus, afin qu'à leur tour, ils soient en mesure de bien accueillir leurs élèves.

Les difficultés sont aggravées par les **taux de renouvellement très importants des équipes éducatives**.

- Organiser des modules pour compenser l'existence de classes nombreuses et hétérogènes : diviser les classes, appliquer des pédagogies différenciées ;

- Valoriser les métiers manuels (des actions telles que le forum des métiers tentent d'y contribuer) ;

- Dégager du temps de tutorat, dans l'esprit des « modules relais » (suivi des enfants 10h/semaine pendant 6 semaines avec un suivi 6 semaines après) en accentuant la nécessité d'avoir un référent unique adulte par enfant.

CLICHY-MONTFERMEIL (collège Romain Rolland)

Une élève qui n'a pas trouvé d'affectation après la 3^{ème}, et qui a ensuite refusé une formation jugée trop lointaine, regrette ne pouvoir revenir en arrière pour corriger ses erreurs.

Il a été jugé qu'il serait très utile que ces anciens élèves viennent raconter leur expérience aux élèves actuellement scolarisés au collège.

CLICHY-MONTFERMEIL (collège Jean Jaurès)

Lors des émeutes de 2005, le dialogue qui s'est établi dans les classes entre jeunes et professeurs les a aussi beaucoup marqués. Les débats d'actualité rendent l'éducation civique vivante et suscitent l'intérêt des jeunes.

Mais **l'orientation en fin de 3^{ème} est un moment d'une rare violence**. Les plus défavorisés subissent un choix qui va marquer le reste de leur vie, alors que ceux qui ont davantage de moyens humains ou économiques ont le temps de choisir leur future orientation.

L'arrivée au lycée est ressentie comme un choc douloureux : plus grande distance avec les professeurs qui dispensent « la doctrine », souvent hermétique pour les collégiens, le désintérêt s'ajoutant à l'incompréhension. La constitution de classes pour les jeunes issus des

cités dans les lycées contribue à renforcer le sentiment d'exclusion ressenti par la plupart des jeunes qui se sont exprimés, à raison soit de leur origine ethnique, soit de leur origine géographique.

MARSEILLE (collège Elsa Triolet)

Il serait logique de maintenir des petites structures éducatives pour les élèves.

Le collège reçoit 50 demandes de dérogations à l'entrée en 6ème chaque année (pour partir dans un autre établissement), soit un manque de 200 élèves au total.

Ce qui fonctionnera à l'avenir dans les quartiers sensibles, c'est le partenariat entre le quartier et le collège.

Il faut donner de bonnes conditions matérielles aux jeunes pour qu'ils puissent travailler. Le collège est de ce point de vue le lieu central du quartier. Les assistants pédagogiques interviennent de manière positive ou négative selon leur propre destin. Ils sont des modèles dans un sens comme dans un autre selon leur propre réussite professionnelle ou échec social. Les clés de la réussite éducative dans un environnement social et matériel dégradé tiennent aux conditions de la collaboration entre le collège et le quartier (PACQUAM).

MARSEILLE (collège Henri Wallon)

L'enseignement traditionnel en classe est trop long. Il favorise les élèves ayant des aptitudes à l'écriture, à la conceptualisation, laissant de côté des jeunes doués dans d'autres domaines, par exemple artistiques. Il faut permettre aux enfants d'être acteurs de leurs apprentissages, à l'image de ce que fait l'école maternelle et qui se perd parfois ensuite, en fonction du type de pédagogie mise en œuvre, à l'élémentaire et au collège.

« L'école dont je rêve est une école où les élèves ont davantage d'autonomie, sont acteurs de leurs apprentissages »

MARSEILLE (quartiers sud)

Le **collège** peut lui-même s'adapter à son public, pour un coût nul, en améliorant sa gestion du temps scolaire. M. Michel Cornille, ancien principal du collège Grande Bastide, a fait part de son expérience dans le cadre d'un projet d'établissement qu'il avait intitulé : « *Le collège est ma maison* ». Le temps scolaire était réorganisé en sorte que l'ensemble des cours soient dispensés le matin, les après-midi étant consacrés à des activités artistiques et sportives.

« Ce qui est important, c'est avoir un petit moment de bonheur chaque jour ». « J'ai eu 25 000 élèves et je n'ai désespéré que pour 4 ou 5 ».

ROUBAIX (quartier des Trois-Ponts)

La commission Collège/quartier permet aux acteurs d'apprendre à se connaître et de ritualiser les temps de coordination.

Il faut faire venir les acteurs du collège dans le quartier (et pas seulement l'inverse).

ROUBAIX (quartiers nord)

Il faut mieux intégrer le secondaire et le primaire qui, pour l'instant, sont plutôt dos à dos que face à face.

« Avant d'entrer directement dans le savoir savant, il faut rendre l'élève curieux du savoir et des compétences transmises par l'Ecole, et confiant dans ses propres capacités pour qu'il puisse plus facilement donner du sens au collège »

Travailler sur les stages conduit à s'impliquer avec les entreprises. Mais la discrimination de fait renforce la difficulté pour les jeunes des quartiers difficiles à trouver des stages.

VALENTIGNEY (collège Les Bruyères)

Le fossé s'élargit toujours entre les exigences de l'école et le fonctionnement quotidien d'une société marquée par l'argent et la vie facile. *« L'école devient alors une centrifugeuse qui exclut plus qu'elle ne rassemble »*. Il faut rassembler toutes les structures qui travaillent sur les adolescents, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école, dans une même démarche.

L'école est actuellement une forme de sanctuaire pour les valeurs. En dehors de l'école, ces valeurs ne sont plus défendues, notamment dans la famille ou les médias.

L'OFFRE SCOLAIRE

Hypothèses prospectives

- 1.** Turnover (élèves et professeurs) et fortes difficultés scolaires ;
- 2.** Turnover et adaptations spécifiques des établissements ;
- 3.** Mixité sociale par une offre scolaire de qualité et/ou originale.

b) Les activités éducatives, sportives et culturelles

Les activités hors temps scolaire, de nature éducative, sportive ou culturelle, ont une importance essentielle pour aider les jeunes à parvenir à une forme de réalisation de soi, notamment dans le contexte éventuel de difficultés scolaires. Elles contribuent à donner aux jeunes des perspectives et des objectifs concrets susceptibles de leur donner confiance en l'avenir. Elles leur permettent de développer des compétences qui mériteraient d'être mieux valorisées y compris dans le cadre du cursus scolaire car, comme plusieurs acteurs l'ont souligné auprès de votre rapporteur lors des rencontres sur le terrain, « *aucun jeune n'est mauvais dans tous les domaines* ».

Le développement de ces activités nécessite la présence d'équipements, ou le développement des transports vers de tels équipements.

Idéalement, ces activités devraient aussi permettre une ouverture sociale, la rencontre avec des jeunes d'autres collèges et d'autres quartiers. Le développement d'un tel environnement, caractérisé par un esprit d'échange et de dépassement de soi, est un facteur important d'amélioration de la vie des jeunes dans les quartiers sensibles.

5. Les facteurs liés à l'ambition des élèves

Quelles peuvent être les ambitions et les aspirations des jeunes de 15 ans dans les quartiers sensibles ? Aucune enquête longitudinale, semble-t-il, ne permet d'étayer des propos généralisant. Tout au plus peut-on dire que **les jeunes de zones urbaines sensibles partagent avec leur génération un certain nombre de handicaps et les cumulent plus que ceux vivant dans un contexte géographique, économique, culturel plus favorable**. Pour reprendre les mots d'Olivier Galland, la jeunesse est aujourd'hui en France « *sous dotée économiquement, sous-encadrée moralement, sous représentée politiquement* ». Le diagnostic peut être élevé au carré dans les zones urbaines sensibles.

Par ailleurs, sachant que les jeunes Français se caractérisent par une peur de l'avenir et un pessimisme particulièrement développés, il existe de fortes chances pour que ces attitudes d'inscription à reculons dans l'avenir soit également prégnantes dans les quartiers sensibles. Néanmoins, **les sociologues et acteurs de terrain sont plutôt enclins à relever le dynamisme – frustré – de la jeunesse des quartiers**.

Il apparaît à tout le moins évident que **les perspectives économiques dans lesquelles vivent les jeunes de 15 ans dans les quartiers sensibles ne doivent pas les inciter à envisager avec optimisme leur avenir professionnel**. Les jeunes collégiens d'aujourd'hui sont nés dans les années 1990, et ont toujours vécu dans un contexte de chômage massif, notamment des jeunes, y compris parfois

des diplômés. Dans ce cadre, il y a de fortes chances pour que **les motivations scolaires liées aux perspectives d'emploi d'une grande partie des jeunes de quinze ans issus de milieux défavorisés soient largement émoussées**. Ceci n'empêche pas que pour certains d'entre eux l'école puisse encore apparaître comme une porte de sortie accessible.

Pour rendre l'école attractive, il demeure les motivations dites « intrinsèques », c'est-à-dire liées au plaisir de l'apprentissage lui-même, mais la France se caractériserait semble-t-il, par sa faible capacité à rendre l'école épanouissante : les élèves y seraient stressés et largement brimés. Mais comment soutenir leur ambition alors qu'ils ont peu de modèles autour d'eux ?

Les ambitions et aspirations de nombreux jeunes des zones urbaines sensibles doivent donc probablement passer par d'autres canaux que ceux de l'école (la famille, les amis, la religion, le sport, et, probablement internet). Les enquêtes sociologiques sont finalement assez peu nombreuses sur le sujet.

Par ailleurs, plusieurs témoignages montrent que les élèves des quartiers sensibles ne sont pas traités comme les autres quand ils sont immergés dans de bons établissements. Ils sont parfois regroupés dans la même Seconde du lycée du secteur, et souffrent d'une faiblesse en termes de culture acquise.

CLICHY-MONTFERMEIL

Les jeunes ont beaucoup de difficulté à **se représenter dans le présent et dans l'avenir**. La question de leur représentation d'eux-mêmes est essentielle. Ils doivent pouvoir se représenter symboliquement dans la société. Les enfants sont toujours dans l'instant immédiat et pas dans des processus temporels. Ils ont besoin d'espaces symboliques, se concrétisant par des espaces physiques. « *Les jeunes se demandent : « comment moi, individu, je peux agir alors qu'à l'échelle de la société je ne suis rien ? » »*

MARSEILLE (collège Elsa Triolet)

Les élèves manquent d'ambition et de projets ; ils n'ont pas de valeurs de référence. C'est la télévision et les grandes surfaces qui les attirent avec les valeurs qu'elles véhiculent. Les professeurs sont les seuls à dire aux jeunes qu'ils doivent faire des efforts, alors que les médias audio-visuels leur montrent le contraire.

MARSEILLE (collège Jean Moulin)

L'orientation reflète souvent un manque d'ambition, ou la volonté de s'assurer d'obtenir un diplôme. Dans l'imaginaire de ces adolescents, il est difficile d'envisager le baccalauréat.

« Il faut donner du sens au caractère obligatoire de l'école ».

MARSEILLE (collège Henri Wallon)

On trouve dans les quartiers beaucoup de bons élèves, respectant les règles. Le collège essaie de leur donner les « armes scolaires » ; mais **pourquoi ne retrouve-t-on pas ces jeunes ensuite dans la société française ?** Pourquoi les retrouve-t-on dans des filières aux débouchés réduits ?

« Permettre aux élèves d'enlever leur étiquette ZEP le plus tôt possible ».

Tout ce qui peut **faire naître l'ambition chez les élèves** est positif, notamment les classes à projets, les sorties à thèmes (visite de l'université par exemple).

« Vivre des aventures collectives pour se construire ».

MARSEILLE (quartiers sud)

Le **programme de développement affectif et social**, mis en œuvre notamment au sein du centre social « Mer et Colline », est un travail sur le ressenti des jeunes, qui vise à développer la confiance en soi. Les évaluations en sont très positives.

ROUBAIX (collège Albert Samain)

L'objectif du collège (et du principe du socle des compétences) est de montrer aux élèves qu'ils savent faire certaines choses.

Il y a en effet un énorme travail à faire sur l'estime de soi. Le collège Samain conduit pour cela un projet sur l'éducation par l'image.

ROUBAIX (quartier des Trois-Ponts)

« La jeunesse ne rêve pas beaucoup ». Les adolescents ne savent plus vraiment pourquoi ils apprennent, ni pourquoi ils viennent au collège.

« Le fait d'être acteurs d'un projet et de réussir leur permet de réinvestir leur confiance en eux dans des projets individuels ».

ROUBAIX (collège Van der Meersch)

« Il faut leur montrer que nous, profs, nous avons aussi pu avoir des soucis, et que l'on peut réussir professionnellement malgré ça ».

« Nous avons par exemple un partenariat avec la Banque de France à Lille, mais les élèves trouvent que c'est trop loin, ne comprennent pas qu'on leur demande d'aller travailler là-bas et se demandent si c'est vraiment pour eux. Gros problème de mobilité en dehors du quartier ».

« L'absence de mobilité est liée à un manque de confiance en eux. Ils ne sont pas à l'aise s'ils ne sont pas dans leur milieu, ils ont peur d'y être mal vus ».

Il faut rassurer les enfants, dont l'inquiétude est aggravée par une sur-médiatisation qui suscite la peur. L'absence de débouchés est souvent évoquée. Il faut accompagner les élèves, leur donner un bagage pour l'avenir. *« Tant que l'on est pas rassuré, on ne peut pas travailler sereinement ».* *« Les élèves sont tellement inquiets qu'on devient aussi inquiets »* (parent).

« En 6^{ème} les élèves ont encore beaucoup d'espoir. Le manque de confiance ne fait pas tout »

Que souhaitez-vous faire plus tard ? Avocat, coiffeuse, médecin, instituteur de maternelle, vivre à Paris, au Canada.

ROUBAIX (collège Albert Samain)

Qui serez-vous dans 20 ans ?

- Piloter des avions
- Pompier
- Informaticien, webmaster.

VALENTIGNEY (collège Les Bruyères)

La plupart des collégiens n'ont qu'une vague idée de leur avenir. Pourtant quelques uns ont des idées très précises : professeur, médecin, assistante sociale (pour aider les gens), pilote de course.

Khadel qui est en 3^{ème} est intéressé par l'environnement. L'important pour lui c'est pour l'instant le travail à l'école. Autres métiers évoqués : s'occuper des enfants, travailler dans l'informatique, collaborer à un journal de mode, ophtalmologiste, professeur d'anglais, médecin.

BETHONCOURT (acteurs Ville)

L'école ne peut véhiculer un espoir que si l'ascenseur social fonctionne.

BETHONCOURT (collège Anatole France)

Les jeunes ne croient plus en l'école, surtout parce qu'ils constatent la déqualification de leurs grands frères ou de leurs sœurs qui, malgré des diplômes supérieurs, se satisfont de métiers sans qualifications.

VALENTIGNEY (collège Les Bruyères)

Souvent les parents transmettent à leurs enfants leur propre rancœur vis-à-vis d'une école dans laquelle ils ont vécu un échec personnel. La première génération arrivée dans les quartiers sensibles dans les années 50 et 60 avait un grand respect pour l'école qui était symbole d'intégration et de promotion sociale, notamment par l'apprentissage du français. La seconde génération vit dans la rancœur et la désillusion du fait de l'exemple négatif du père ou des grands frères au chômage ou déclassés. Que sera la troisième génération, celle qui est actuellement en maternelle ?

Les jeunes collégiens n'ont malheureusement pas beaucoup de modèles autour d'eux. Ceux qui ont réussi ont quitté la cité. Le seul modèle qui leur permet encore de rêver, c'est celui « du caïd ».

LES FACTEURS LIÉS À L'AMBITION DES ÉLÈVES

Hypothèses prospectives

1. Peu d'ambition personnelle et une socialisation essentiellement par les pairs ;
2. La débrouille : des ambitions personnelles et une utilisation pragmatique des ressources (dont l'école) ;
3. Réussites scolaires accrues et regain des ambitions scolaire.

6. Les facteurs liés à la santé des jeunes

Selon une enquête menée en 2006 auprès de 7 154 collégiens²⁷, « des minorités assez importantes vivent des problèmes réels et préoccupants liés au surpoids et à l'obésité, à une faible estime de soi, à une appréhension de sa vie plutôt négative, à l'abus de substances nocives et au harcèlement ». Une autre enquête menée par les ministères de la Santé et de l'Éducation nationale en 2001-2002²⁸ auprès des enfants scolarisés en CM2, avec le concours des médecins et infirmiers(ères) de

²⁷ Enquête Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) 2006 réalisée auprès de 7 154 élèves de 11, 13 et 15 ans scolarisés en France métropolitaine du CM2 à la première année de lycée (général, technologique et professionnel), dans des établissements publics et privés sous contrat par le Service médical du rectorat de Toulouse en collaboration avec l'Unité INSERM U558, en partenariat avec les ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (DGESCO, DEPP) et l'Association pour le développement d'HBSC

²⁸ La santé des enfants scolarisés en CM2 à travers les enquêtes de santé scolaire en 2001-2002, DREES Etudes et résultats n° 313, juin 2004

l'Education nationale, confirme le fait que **le milieu social (profession des parents et situation vis-à-vis de l'emploi ou scolarisation en ZEP) semble être un déterminant majeur de l'obésité et de la détérioration de la santé bucco-dentaire des collégiens.**

La même enquête menée en 2004-2005²⁹ a constaté **une accentuation des inégalités sociales avec pour conséquences des disparités croissantes entre les élèves scolarisés en ZEP et les autres** en ce qui concerne l'équipement en lunettes (seuls 21 % des enfants des ZEP sont équipés de lunettes contre 26 % ailleurs) et l'appareillage dentaire. Le surpoids modéré concerne 18,9 % des enfants de CM2 dans les écoles situées en ZEP contre 15,6 % en dehors des ZEP et l'obésité est deux fois plus présente en ZEP qu'ailleurs (6,8 % contre 3,2 %).

MARSEILLE (COLLÈGE ELSA TRIOLET)

La société actuelle génère des situations de crise de plus en plus violentes et la santé psychologique globale des jeunes se dégrade. Avec des jeux qui risquent parfois de mal finir, avec des passages à l'acte violents, tout peut déraiper rapidement à partir d'un fait anodin. C'est une situation qui résulte aussi d'une absence de verbalisation de certains faits et de la difficulté à traiter certains cas psychiques du fait de la connotation négative des traitements en psychiatrie.

MARSEILLE (collège Jean Moulin)

La présence d'un psychologue scolaire, de façon permanente, serait souhaitable, tant pour aider les élèves que pour soutenir leurs professeurs.

ROUBAIX (collège Albert Samain)

L'infirmerie peut être un refuge, souvent avec des enfants qui somatisent ; mais le mal-être vient souvent d'ailleurs. Les élèves sont aux prises avec des difficultés liées à leur environnement.

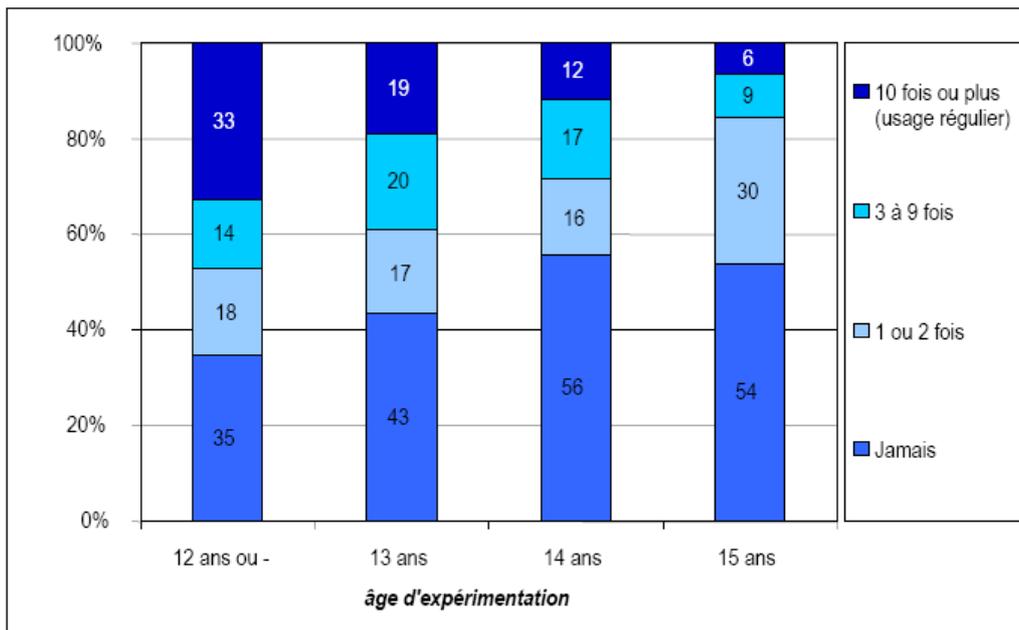
ROUBAIX (quartiers Nord)

La toxicomanie au cannabis des 12-15 ans devient très préoccupante. En France, le cannabis est la première substance illicite que les jeunes adolescents consomment et son usage demeure encore assez masculin. Selon l'enquête 2006 *Health Behaviour in School-aged Children* (HBSC), qui ne permet cependant pas d'individualiser les collèges des zones sensibles, l'expérimentation précoce est rare (seuls 5 % des élèves de 13 ans disent en avoir déjà fumé au cours de leur vie). L'usage de cannabis chez les jeunes adolescents

²⁹ *La santé des enfants scolarisés en CM2 en 2004-2005. Premiers résultats, DREES Etudes et résultats n° 632, avril 2008*

semble stagner depuis 2002 : 29 % des élèves de 15 ans avaient déclaré en avoir déjà fumé, contre 28 % en 2006. Mais **les taux de consommation de cannabis au cours des 30 derniers jours chez les jeunes de 15 ans, selon l'âge du premier joint, placent les jeunes de France parmi les plus consommateurs d'Europe.** A 15 ans, la France occupe la sixième place (les trois premières places étant occupées par le Canada, l'Espagne et les Etats-Unis).

Consommation de cannabis au cours des 30 derniers jours chez les jeunes de 15 ans selon l'âge du premier joint (%)



Nb 1 : Pour des raisons d'effectif, les jeunes ayant expérimenté le cannabis à 12 ans et 11 ans ou moins ont été regroupés

Nb 2 : la modalité « jamais » se rapporte à la consommation au cours des trente derniers jours et non à l'expérimentation

LES FACTEURS LIÉS À LA SANTÉ DES COLLÉGIENS

Hypothèses prospectives

1. Accentuation des symptômes médicaux et apparition de nouvelles pathologies d'ordre psychiatrique du fait de la progression de la toxicomanie au cannabis ;
2. Poursuite de la dégradation de la santé (obésité, vue, dentition) ;
3. Amélioration de la santé grâce à une meilleure prévention et à de meilleurs traitements.

7. Les facteurs liés à la mémoire et la relation à la double culture

MARSEILLE (collège Jean Moulin)

Il faut valoriser l'histoire et l'identité des quartiers, notamment en faisant découvrir aux élèves le patrimoine local, ce qui permettrait de contrebalancer l'image négative des cités et contribuerait à l'éclosion de la notion de citoyenneté.

MARSEILLE (GIP Ville)

C'est hors hexagone que les jeunes des quartiers sensibles se rendent compte qu'ils sont réellement français. Le regard de l'Autre permet d'accéder à cette réalité. L'identité redevient problématique au retour en France.

MARSEILLE (collège Henri Wallon)

Il faut aussi **leur donner une meilleure image d'eux-mêmes et de leur quartier**. Des élèves du collège ont par exemple assisté à une pièce récemment jouée au Théâtre de la Cité à Marseille, intitulée « *Nous ne nous étions jamais rencontrés* », portant sur les représentations mutuelles des habitants des quartiers de Marseille.

Les élèves ont tendance à se réfugier dans le collectif, ce qui se traduit notamment dans leur **tenue vestimentaire** : le survêtement est, de fait, l'uniforme de ces jeunes adolescents, en raison de son coût peu élevé et parce qu'il permet de se fondre dans le groupe.

De façon générale, ces jeunes ont beaucoup moins de facilité que d'autres à affronter seuls les problèmes. **Réussir est pour eux problématique d'un point de vue identitaire** car cela signifie changer de groupe d'appartenance. Certains peuvent y renoncer pour ne pas se démarquer de leur entourage.

« Réussir, c'est changer de groupe, changer d'identité : si je réussis je suis en conflit de loyauté par rapport au groupe ».

CLICHY-MONTFERMEIL (collège Jean Jaurès)

Les collégiens vivent plusieurs coupures : entre les villes et les banlieues, entre leur culture d'origine et la culture académique dominante, entre leur langage – le « parler banlieues » et le français.

ROUBAIX (collège Albert Samain)

« Il est important que les jeunes mettent des mots sur leur quartier, et donc de travailler sur l'histoire du quartier ».

ROUBAIX (quartiers Nord)

Les jeunes d'origine algérienne ont, en outre, une difficulté propre qui tient à leur histoire et à l'absence du travail de mémoire que leurs parents n'ont pu faire. Il y a trop de non-dits pour les jeunes d'une vingtaine d'années. D'où parfois leur « *haine du blanc* ».

Il faut valoriser les collégiens à travers le travail de mémoire, avec l'aide du football ou des activités culturelles pour redonner de l'espoir, et s'attaquer à la question de la représentation de l'autre. Mais on ne peut dialoguer avec l'autre tant qu'on n'a pas réglé ses propres problèmes d'identité : « *Qui suis-je dans ma propre culture ? Comment puis-je décoder le code structurel de l'autre ?* ».

BETHONCOURT (acteurs Ville)

Pour répondre à la question, il faut reprendre l'histoire du quartier, notamment le développement économique des années 70 qui a fait parvenir des familles d'immigrés pour travailler dans les usines de la région. Puis avec la disparition des emplois industriels, ceux qui n'ont pas pu quitter le quartier se sont retrouvés dans un ghetto urbain. C'est cette seconde génération de l'immigration qui ne se reconnaît pas dans la France actuelle. Elle est attirée par des valeurs alternatives qui font appel à la violence et à la délinquance. C'est une génération sacrifiée.

VALENTIGNEY (collège Les Bruyères)

Il faut aussi privilégier les sujets qui rapprochent, créer des passerelles entre les cultures, réapprendre la langue d'origine pour pouvoir s'exprimer dans une autre langue, y compris le français.

LES FACTEURS LIÉS À LA MÉMOIRE ET À LA RELATION À LA DOUBLE CULTURE

Hypothèses prospectives

1. Renforcement du stigmatisme de la différence et aggravation de la coupure avec la culture dominante de la société française ;
2. Progrès de la tolérance vis-à-vis des autres ; amélioration de l'image d'eux-mêmes et de leur quartier par une valorisation de leur histoire et de leur identité ;
3. Disparition de la crise d'identité parce que les jeunes se découvrent, se respectent dans leur double culture et s'enrichissent mutuellement par leurs différences.

B. TROIS SCENARIOS POUR DÉCRIRE LES FUTURS POSSIBLES

Quels avènements possibles pour les quartiers sensibles et pour les jeunes de 15 ans qui y vivent ? La réflexion prospective n'a pas vocation à proposer une description scientifique d'un avenir qui serait en quelque sorte inscrit dans les gènes de ces quartiers ; son ambition est, plus modestement, d'éclairer les différents futurs possibles, – les futuribles –, de ces quartiers, tels que nous pouvons les concevoir compte tenu de nos connaissances actuelles.

L'intérêt d'une telle démarche est double :

- il s'agit de donner à **voir ce qui peut advenir demain et de susciter par là des réactions et des réflexions qui puissent, idéalement, aboutir à formaliser un projet à moyen et long terme ;**

- il s'agit également de **proposer le support de réflexions stratégiques portant sur les leviers qui peuvent être actionnés pour aller vers tel ou tel scénario qui apparaîtrait souhaitable (encore faut-il savoir pour qui) et éviter tel autre qui semble redoutable.**

S'il est une certitude sur les futurs des quartiers sensibles, c'est **qu'ils seront contrastés**. Divers par leur localisation, par leurs populations, par leur urbanisme, par leur environnement etc., les quartiers dits « sensibles » ne suivront très probablement pas tous le même itinéraire. Les plus de 2 000 quartiers dits sensibles ne deviendront pas nécessairement 2 000 ghettos dans les quinze prochaines années, tout comme il est très peu probable qu'ils se fondent tous harmonieusement dans la ville centre.

Les scénarios proposés ne se réaliseront pas partout de la même manière : ils décrivent simplement des logiques de développement possible des jeunes dans ces quartiers et ils correspondent, par conséquent, à une typologie des itinéraires que les collégiens d'aujourd'hui vont sans doute vivre dans les prochaines décennies.

Les acteurs de terrain le savent bien : aucun quartier n'est directement comparable aux autres. Ce travail pourra donc apparaître désincarné ou théorique. Il a surtout pour but de proposer un cadre d'analyse prospectif des quartiers particulièrement déshérités et de présenter quelques tendances qui y paraissent souvent actives. On n'a pas hésité ici à forcer le trait, l'objectif étant de susciter des réactions.

La méthode de prospective retenue pour la fabrication des scénarios s'appuie sur la prise en compte des différentes hypothèses proposées pour les variables analysées plus haut. Cette approche est nécessairement partielle puisque manquent ici des variables clés de

portée générale (croissance économique, politique de la ville, etc.) ou d'importance locale.

SCÉNARIOS VARIABLES	LES COLLÉGIENS DU GHETTO	LES COLLÉGIENS DU STATU QUO	LES COLLÉGIENS DES QUARTIERS ORDINAIRES
Volume de population et structure par âge	Population stable ou croissante du fait de la présence de nombreuses familles (quartiers de jeunes).	Pas de renouvellement de population : baisse de population et vieillissement sur place	Stabilité démographique et vieillissement atténué : vieillissement sur place + rotation des familles.
Taille des ménages	Augmentation du nombre de ménages de grande taille (installations de familles) et baisse des ménages de petite taille	Stabilité du nombre de ménages de grande taille et isolement croissant	Baisse générale du nombre de personnes par ménage
Population étrangère	Baisse des migrations et concentration dans les quartiers sensibles.	Augmentation des migrations et endogamie résidentielle limitée par les politiques (notamment dans les attributions de logements sociaux)	Baisse des migrations et politiques de mixité sociale (notamment dans les attributions de logements sociaux)
Revenus des ménages	Croissance de la part des revenus de transfert et baisse de ceux-ci (sous l'effet de politiques nationales)	Statu quo	Croissance de la part des revenus du travail et baisse des revenus de transfert dans un contexte de croissance économique de l'agglomération
Accès à l'emploi	Statu quo : chômage important et emplois précaires	Chômage massif et développement de l'économie souterraine	Normalisation progressive de l'accès à l'emploi (offres d'emploi adaptées, mesures d'aide à la mobilité et à l'articulation de la vie familiale et professionnelle OU augmentation forte des qualifications)
Structure urbaine, et rénovation urbaine	Des projets de rénovation urbaine inaboutis, et entraînant des disparités fortes au sein des quartiers	Des projets de rénovation urbaine inaboutis, et entraînant des disparités fortes au sein des quartiers	Des projets de rénovation urbaines globaux menés à terme et permettant une amélioration du cadre de vie pour de nouveaux habitants (les difficultés se déplacent dans d'autres quartiers)
Evolution du parc de logements	Des quartiers de logement social généraliste, avec des quartiers segmentés selon les niveaux de revenus	Des quartiers de logement social généraliste, avec des quartiers segmentés selon les niveaux de revenus	Des quartiers de forte mixité sociale (logement social généraliste ou forte mixité des statuts de logement (privé et social))
Equipements et services publics	Des équipements, notamment publics, en disparition	Equipements nombreux ne bénéficiant que partiellement aux habitants	Equipements nombreux et faisant l'objet d'une appropriation par les habitants
Activités économiques et commerces	Peu d'établissements et fermeture des commerces de proximité.	Quelques grands établissements pourvoyeurs d'emplois et activités commerciales liées	Commerces de proximité et nombreuses petites entreprises, notamment artisanales

SCÉNARIOS VARIABLES	LES COLLÉGIENS DU GHETTO	LES COLLÉGIENS DU STATU QUO	LES COLLÉGIENS DES QUARTIERS ORDINAIRES
Insécurité et sentiment d'insécurité	Abandon du territoire aux mafias	Statu quo	Efficacité des actions publiques grâce à la coordination des moyens et le suivi des politiques engagées (les problèmes peuvent se déplacer)
Relations sociales	Enfermement communautaire	Individualisme et isolement croissant	Individualisme, ouverture et tolérance
Offre scolaire	Turn-over (élèves et professeurs) et fortes difficultés scolaires	Turn-over (élèves et professeurs) et fortes difficultés scolaires	Mixité sociale par une offre scolaire de qualité et/ou originale
Ambitions des jeunes et attentes vis-à-vis de l'école	Peu d'ambition personnelle et une socialisation essentiellement par les pairs	La débrouille – Des ambitions personnelles et une utilisation pragmatique des ressources (dont l'école)	Réussites scolaires accrues et regain des ambitions scolaires
Santé	Accentuation des symptômes médicaux et apparition de nouvelles pathologies d'ordre psychiatrique du fait de la progression de la toxicomanie au cannabis	Poursuite de la dégradation de la santé (obésité, vue, dentition)	Amélioration de la santé grâce à une meilleure prévention et à de meilleurs traitements

Ce tableau conduit à privilégier trois scénarios principaux :

1. Scénario 1 : Les collégiens du ghetto

C'est la spirale de l'enfermement du quartier sur lui-même. La puissance publique s'efface au profit d'une organisation communautariste. Les services publics et équipements collectifs sont fermés progressivement et la vie sociale est prise en main par les réseaux mafieux ou religieux. Le phénomène de l'évitement scolaire s'accroît et renforce le sentiment d'exclusion des jeunes placés dans le monde de l'échec scolaire et de l'exclusion sociale. Leur marginalisation par rapport à la société les met à la merci de toutes les formes de manipulations et de violences. C'est le scénario du pire : marginalisation, exclusion, désarroi, haine, répression.

2. Scénario 2 : Les collégiens du statu quo

Ce scénario se caractérise par une prolongation de l'état existant sans changement majeur dans l'environnement des collégiens des zones sensibles. Les quartiers vieillissent – de plus en plus mal – et les différences s'accroissent entre les parties rénovées et les autres. La chape de plomb du chômage se poursuit. Mais la présence publique permet de maintenir une relative paix sociale, tant que les transferts sociaux

assurent un revenu suffisant limitant les risques d'explosion sociale. Les jeunes restent à l'écart du reste de la société, mais ils vivent leur éloignement sans esprit de rébellion contre une situation ressentie néanmoins comme injuste.

3. Scénario 3 : Les collégiens des quartiers ordinaires

C'est le scénario le plus favorable du quartier étape ou du quartier d'accueil. La vocation très sociale des quartiers est assumée. Le logement dit très social s'y concentre, mais le consensus social permet d'en éviter la dégradation. Des services publics denses et adaptés sont mis en place. Ce type de quartier peut être une étape dans les parcours résidentiel des familles s'il existe une politique de peuplement orchestrée à une échelle large et une relative mobilité sociale des ménages. Le quartier se fond progressivement dans la ville du fait des opérations de renouvellement urbain et de politiques de peuplement favorisant la mixité sociale à large échelle. Le quartier n'est plus marqué socialement. C'est le succès de la politique de la ville traditionnelle. Ce scénario peut avoir deux traductions à une échelle plus large : soit les problèmes sont déplacés ailleurs, soit ils sont réglés sur place.

Deux scénarios de rupture peuvent être mentionnés :

- **les jeunes des quartiers « boboïsés » (gentrification)** : ce scénario, surtout valable pour les quartiers proches du centre, serait tiré par l'évolution des prix immobiliers. Le renouvellement urbain « durable » peut l'amplifier. On passe d'une phase de mixité sociale (installation de ménages des classes moyennes supérieures) à une phase d'exclusion des plus pauvres. En conséquence, les quartiers sensibles se déplacent géographiquement ;

- **les jeunes des quartiers alternatifs, peuplés de jeunes diplômés et déclassés** s'auto-organisent autour d'une économie de la gratuité. L'école de la République disparaît devant l'apparition de nouvelles formes d'apprentissage de la vie en société dans un contexte de remise en question des valeurs et des modes de production.

III. LES LEVIERS D'ACTION POUR ÉVITER LE SCÉNARIO DU PIRE

Le scénario du pire est naturellement celui du glissement progressif des collégiens et des collèves situés dans les 495 quartiers actuellement en rénovation urbaine vers l'enfermement dans des ghettos urbains. Mais le scénario plus favorable du statu quo est lui-même loin d'être satisfaisant, car la limite entre les deux scénarios est largement artificielle.

Dans ces conditions, **une réaction de la République au-delà des efforts consentis dans le passé s'impose.** Cette réaction ne peut concerner les seuls collèves, qui sont souvent les postes avancés de la République, mais qui ne pourront pas tenir seuls cette ligne de front.

Par ailleurs il est certain que **la rénovation urbaine ne peut, à elle seule, répondre** à cette situation de marginalisation et d'exclusion de cette population importante de jeunes qui sont aussi en partie l'avenir de la France.

C'est pourquoi, une réflexion prospective sur les années collège conduit à ouvrir différentes pistes d'action qui ne sont pas nécessairement toutes d'ordre budgétaire.

A. EFFECTUER L'INDISPENSABLE TRAVAIL DE MÉMOIRE ET PARLER DE LA RELATION À LA DOUBLE CULTURE ET À LA RELIGION

1. La relation à la double culture : écrire une histoire commune

Pour comprendre les questions soulevées par la relation des jeunes des quartiers sensibles à la double culture, il faut **revenir sur l'histoire des quartiers**, notamment sur les conditions de leur implantation et de leur construction lors des Trente Glorieuses et du développement économique des années 50 à 70 qui a fait venir de très nombreuses familles d'immigrés pour travailler dans les usines de la région. Les flux migratoires en provenance de l'Europe méridionale se sont progressivement taris et ont été remplacés par des flux provenant du Maghreb et de l'Afrique occidentale, si bien que les jeunes des banlieues sont en majorité d'origine africaine ou maghrébine par leurs parents ou leurs grands-parents.

La première génération d'immigrés était portée par l'espoir d'une vie meilleure et l'école était le synonyme respecté de la promotion sociale et de l'intégration dans la culture française. Après

la première crise pétrolière du milieu des années 70 et avec la **disparition des emplois industriels, ceux qui n'ont pas pu quitter ces quartiers se sont retrouvés prisonniers des ghettos urbains.**

La seconde génération a vécu cette évolution marquée par l'apparition du chômage, la perte de revenus, la déchéance des pères inactifs et l'incapacité à s'insérer dans la société. **C'est cette seconde génération de l'immigration qui ne se reconnaît pas dans la France actuelle et ce sont ses enfants qui sont les collégiens d'aujourd'hui.** Elle est séduite par des valeurs alternatives qui font appel aux rapports de force brutaux, à la violence et à la délinquance. **C'est une génération en souffrance.**

Nés en France, mais vivant dans des références qui sont liées à des pays dans lesquels ils n'ont pas vécu, ces jeunes ont un problème personnel d'identité. Ils ont « du mal » à gérer leur relation aux deux cultures, d'où une confusion des valeurs de référence. Avec des parents pour qui l'école est trop souvent synonyme, dans le passé, d'un échec personnel, ces jeunes collégiens ont peu de chance de porter un regard positif sur le système scolaire.

Ce constat est partagé par les acteurs de terrain. Exemple : celui des Comoriens à Marseille : la solidarité de groupe, très présente, s'estompe à la génération suivante. Ainsi les repères de la culture d'origine s'effacent, et les valeurs de la société française ne sont pas adoptées. Pour Didier Lapeyronnie, l'absence de reconnaissance crée un paradoxe : ses membres n'étant pas identifiés, il n'est pas possible de dialoguer avec l'ensemble des membres d'une communauté.

Les doctrines de combat qui ont soutenu en France les luttes anticolonialistes résonnent encore d'un écho assourdi, cinquante années après les indépendances. Elles donnent une image tronquée de ce que furent dans le passé les relations entre la France, le Maghreb et les pays d'Afrique sub-saharienne. Il en résulte chez beaucoup de ces jeunes Français des réactions parfois hostiles pour tout ce qui paraît représenter l'Etat français ou la collectivité. Elle freine l'insertion des jeunes par un processus dialectique où une répulsion pour l'école et la société est renforcée par des pratiques discriminatoires des employeurs.

Ecrire une histoire commune serait un premier pas dans la construction d'un « vivre ensemble », « vivre ensemble » qui est incontournable pour l'avenir des quartiers sensibles, pour l'avenir des collèves dans ces quartiers et pour l'avenir de cette jeunesse en perte de repères collectifs. Il serait temps de donner une image plus complète de l'histoire commune qui a été partagée entre Français, Maghrébins et Africains depuis un siècle et demi, voire davantage.

On peut, pour cela, **s'inspirer du précédent du manuel d'histoire franco-allemand,** c'est-à-dire réaliser, en réunissant des historiens français et africains, une histoire croisée qui peut contribuer à

l'établissement d'une conscience commune franco-africaine. Cette histoire pourrait prendre la forme d'ouvrages scolaires par zones géographiques, écrits dans les langues des différentes cultures par des historiens des différentes origines sur le modèle du manuel franco-allemand.

Sur les modalités techniques (ouvrage de référence, chapitres de manuels scolaires...), on peut discuter, mais il faut savoir que les historiens français et africains entretiennent de multiples contacts, à travers des colloques et congrès internationaux, dans un souci commun d'objectivité et de multi perspective. Malheureusement, leurs travaux sont moins diffusés que ceux des pamphlétaires et des idéologues.

Mais les objectifs de ces manuels seraient toujours ceux qui avaient déjà été identifiés dans les années soixante par les historiens français et allemands à la suite des traumatismes de l'histoire des deux pays et qui ont été remarquablement mis en lumière par un document du comité d'études franco-allemande (CERFA) publié en 2006 sous l'égide de l'IFRI³⁰: « *Une approche réconciliatrice d'un passé difficile exige un retournement dans la manière d'appréhender celui qui avait été considéré comme l'ennemi. Il s'agit de désamorcer le potentiel d'agressivité entre deux sociétés pour parvenir à la tolérance et à la volonté de compromis* ».

En définitive, on **ne peut faire abstraction des traumatismes historiques : la confrontation au passé est inévitable comme l'a souligné le CERFA.** « *La pacification mentale commence quand le sentiment d'empathie et de parenté profonde entre les hommes prend le pas sur l'image de l'ennemi... **L'étranger n'est pas une donnée établie, mais une forme mouvante de relation à l'autre*** ». Il s'agit finalement d'aboutir « *non à une interprétation unique, mais à des versions compatibles d'une histoire commune* ».

Ces analyses, faites par des Allemands dans l'optique d'une réconciliation franco-allemande, sont certainement aussi valables pour des Français, des Maghrébins et des Africains qui partagent une longue histoire commune faite, elle aussi, de drames et de traumas. Cette histoire ne doit pas être instrumentalisée par quelque pouvoir politique que ce soit. Il faut laisser les historiens travailler sereinement, sans chercher à imposer de vérité officielle. Les historiens des deux bords de la Méditerranée s'accordent sur l'ampleur de l'esclavage à l'époque moderne, la cruauté des opérations de conquête ou de répression et la dureté du système économique colonial.

³⁰ Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa) : *Le manuel franco-allemand d'histoire : L'aboutissement d'un long travail de coopération entre historiens français et allemands par Corine Defrance et Ulrich Pfeil décembre 2006 15 pages*

Les débats, lorsqu'il y en a, ne portent guère que sur les chiffres. Ils sont unanimes pour constater que la colonisation a aussi été un brassage de peuples, avec de multiples conséquences socio-culturelles. En ce sens, elle n'était que la première étape d'un processus de mondialisation, qui se poursuit à présent avec les migrations intercontinentales.

L'histoire comparative, en replaçant l'impérialisme français dans un cadre plus large, fera apparaître des caractéristiques qui peuvent faciliter l'entrée en citoyenneté française : c'est la Révolution française, qui, la première, supprima l'esclavage, en 1793. C'est le gouvernement de la Libération qui lança les réformes institutionnelles qui permirent, à partir de 1946, de passer du régime colonial à une éphémère communauté franco-africaine, avant les indépendances intervenues en 1960.

L'Afrique peut apparaître aussi sous un jour positif par le rappel de la part prise par ses habitants à la lutte contre l'hitlérisme et à la libération de la France. Un bilan de cinquante années de croissance économique depuis l'indépendance permettra de mesurer le poids de l'Afrique actuelle.

Plutôt que de crisper les uns et les autres sur des identités ancrées dans le passé, la connaissance de l'histoire doit aider à comprendre le présent et à esquisser des futurs souhaitables. Elle permet de rapprocher les uns et les autres autour de projets communs. Héritiers d'une histoire partagée, ils se retrouvent aujourd'hui plongés au sein d'un espace de mobilité préférentielle (il n'y a qu'à mesurer les flux de télécommunications ou le trafic de voyageurs entre la France et plusieurs pays au sud de la Méditerranée et au sud du Sahara pour constater cette réalité).

Les récents évènements politiques dans le monde arabe ne peuvent qu'inciter à tenir compte de cette réalité. De ce fait, les enfants du Maghreb, de l'Afrique sub-sahélienne et de la France, qu'ils résident en France ou au-delà de la Méditerranée, seront inévitablement appelés dans l'avenir à coopérer pour construire un espace de relations Nord-Sud qui complète la construction européenne et pour œuvrer ensemble à ce que la mondialisation ne devienne pas un club réservé aux habitants de la zone tempérée Nord.

Une initiative serait donc souhaitable pour lancer ce projet qui pourrait être pris en charge par des acteurs privés comme l'a été le manuel franco-allemand.

Les principales questions à aborder seraient :

- la mise en place des comités de pilotage par zones ;
- le lancement des appels d'offre ;
- la constitution des équipes communes de rédaction ;
- le choix d'une maquette commune de présentation ;
- les conditions de commercialisation du manuel.

2. La relation à la religion

La religion est un sujet important qui ne doit pas être occulté dans le cadre d'une réflexion prospective car il est l'objet d'inquiétudes liées à la radicalisation des pratiques.

Gilles Kepel a publié en 1987 un ouvrage intitulé « *les banlieues de l'Islam* ». Celui-ci s'appuyait sur une enquête réalisée en 1985 pendant le mois du ramadan. Une nouvelle enquête réalisée en 2010 également pendant le mois du ramadan, notamment auprès d'habitants se déclarant musulmans (les deux-tiers de la population interrogée), permet d'effectuer des comparaisons utiles pour agir sur certains leviers socioculturels.

Il y a 25 ans, les positions étaient extrêmement diverses par rapport à la question de l'alimentation. A la question « *accepteriez-vous que vous ou vos enfants soyez invités à manger chez un non-musulman ?* », quatre types de réponses étaient proposés :

- un refus catégorique ;
- une acceptation à condition que la nourriture soit hallal (ce qui à l'époque était une forme de refus poli, le hallal étant très peu répandu) ;
- une acceptation à condition d'exclure l'alcool et le porc ;
- une mise en cause du caractère raciste et incongru de la question.

Aujourd'hui, on observe **une prévalence absolue du Hallal parmi les individus se déclarant musulmans**. Dans le même temps, la plupart expliquent, – notamment les jeunes d'origine maghrébine -, ne rencontrer aucune difficulté pour manger chez des non-musulmans. On évoque la possibilité de ne pas manger de viande ou de cuisiner du poisson. **Un croisement s'opère entre la volonté d'affirmer une identité et le souci de manifester que l'affirmation de cette identité n'est pas problématique du point de vue de l'insertion dans le tissu social.**

A ce stade, **le constat serait celui d'une reconstruction des formes d'affirmation identitaire, dans le cadre d'une négociation avec la société dans son ensemble.** Le contexte ne serait donc pas celui d'une culture fermée, caractéristique du « ghetto ». Certains acteurs sociaux s'avèrent désireux de construire une culture fermée à dimension communautariste, parmi lesquels figurent des salafistes, des évangélistes, etc.

Pour Gilles Kepel, il faut faire en sorte que l'arbre du salafisme (dont la progression soulève de nombreuses questions) ne cache pas la forêt (dans toute la diversité de ses essences) de ce qu'est l'Islam dans la France d'aujourd'hui.

C'est une chance à saisir auprès des jeunes adolescents dans leur relation à la pratique de leur religion. Il s'agit moins de s'opposer frontalement aux tentatives de création de cultures religieuses fermées que de soutenir les manifestations les plus diverses du monde islamique dans la recherche d'une identité qui, pour la plupart des adolescents des quartiers sensibles, est indispensable au travail de mémoire.



Dans le quartier de Rougemont à Sevrans (Seine-Saint-Denis) avec Gilles Kepel

**L'ETHNICITÉ DES JEUNES FRANÇAIS DE CULTURE MUSULMANE :
UNE ÉTUDE DE LEYLA ARSLAN**

La thèse de Leyla Arslan, intitulée « *Entre assignation et sentiment d'appartenance : l'ethnicité des jeunes Français de culture musulmane* », s'est intéressée à la construction et au déploiement de l'ethnicité, tant dans la sphère publique que privée, de jeunes étudiants Français d'origine maghrébine, turque et africaine et originaires de quartiers populaires. Ce travail cherche à comprendre comment s'articulent les différentes modalités d'identification de ces étudiants. L'idée de recompositions identitaires est préférée au concept d'intégration qui tendrait, d'après l'auteur, à se transformer en un équivalent euphémisé du concept d'assimilation.

Trois attitudes principales ont été identifiées par rapport au religieux :

- les **non-musulmans**, convertis à une autre religion ou estimant ne pas correspondre à une définition du musulman comprise comme étant celui qui prie ;
- les « **confessants séculiers** », plus proches des pratiques parentales et abordant l'islam de façon plus culturelle, voire en adoptant une définition morale ;
- les « **born again muslims** », se construisant un islam littéraliste et normatif différent de celui des parents, et offrant plusieurs visages (fréristes, tablighis, salafs).

Par ailleurs, quatre attitudes ont été dégagées par rapport aux représentations de soi et du monde et à la perception des chances d'ascension sociale :

- les « **galériens** », inquiets pour leur avenir, en difficulté scolaire et lisant leurs difficultés au crible d'une grille ethnique ou religieuse très essentialiste ;
- les « **intégrationnistes** », en meilleure réussite scolaire, soucieux de maintenir leurs « différences » à la seule sphère privée comme le réclame le discours républicain dominant ;
- les « **critiques** », en plus grande réussite scolaire que les « galériens » et questionnant non le système républicain mais plutôt sa mauvaise application ;
- les « **grimpeurs** », souvent dans les grandes écoles, maintenant leurs « différences » dans la sphère privée mais n'hésitant pas à jouer avec elles pour surfer sur la vague de la « diversité », en proposant une définition plus liée à la « couleur » qu'à des normes culturelles et religieuses.

**B. DONNER TOUTE LEUR PLACE AUX FEMMES ET AUX JEUNES
ADOLESCENTES**

Aujourd'hui, certaines filles préfèrent se marier très tôt pour quitter la cellule familiale, que celle-ci soit violente ou non. D'autres choisissent de fréquenter des hommes fortunés en recherchant une forme

de sécurité par rapport à l'avenir. **Il est souvent nécessaire de se battre pour sortir de ces schémas.**

Bien des choses ne s'apprennent pas nécessairement au collège ou au lycée. Certaines filles « rasant les murs » au sein des quartiers et ne connaissent pas leurs droits. D'autres n'ont pas accès à des formations concernant la sexualité et le rapport au corps.

En 2005, l'association « Ni Putes, Ni Soumises » a édité « *Le guide du respect* » pour les 12-25 ans. Ce guide aborde le sujet des traditions qui enferment, ainsi que différents thèmes parmi lesquels la sexualité, le respect, la laïcité, etc. L'Association travaille aujourd'hui à l'élaboration d'une « *mallette pédagogique* » afin de fournir aux chefs d'établissements des outils pour aborder ces problématiques.

On sait que des jeunes filles échangent des « biens sexuels » contre de l'argent, de la nourriture ou d'autres biens. Ces phénomènes de pré-prostitution témoignent d'un rapport au corps mal maîtrisé. **Il faut soutenir toutes les initiatives qui permettent d'échanger sur ces sujets avec les jeunes adolescentes, de les avertir et de faire évoluer les mentalités.**

C. LEVER LA CHAPE DE PLOMB DE L'EMPLOI

1. La disparition de l'emploi industriel a eu de nombreux impacts

Le clivage serait intervenu à partir des années 70-80, avec la disparition de la perspective du travail. En Seine-Saint-Denis, ce phénomène serait directement lié à la désindustrialisation massive. Le flux de l'immigration aurait de surcroît évolué d'une immigration de travail vers une immigration de regroupement familial, se traduisant par une insertion plus tardive sur le marché du travail.

La question de l'emploi dans les quartiers fragiles, et la forme de cet emploi, est donc prioritaire : les zones Franches ont réintroduit le travail, et cette action doit être poursuivie. Elle est néanmoins très difficile dans un contexte national peu favorable.

2. La socialisation dans notre société passe par le travail

Le travail est essentiel dans le processus de socialisation pour l'ensemble de la population française, et elle l'est a fortiori plus encore chez les personnes issues de l'immigration. Le chômage est à la base de la perte de repères, de revenus réguliers, de statut social, de fierté dans le groupe familial ou le clan.

La recherche d'un travail dans ces quartiers est rendue particulièrement difficile par le regard négatif qui leur est associé. Une étude du Bureau International du Travail (BIT) a montré qu'un jeune diplômé des quartiers sensibles a neuf fois moins de chance d'être recruté qu'un autre jeune diplômé d'un quartier normal.

Un des leviers d'action important porte donc sur le changement de regard à apporter sur les jeunes de ces quartiers, pour autant que ces jeunes parviennent à retourner le stigmate du regard : *« Tu me regardes comme différent ; j'accroche cette différence »*, comme l'ont montré plusieurs sociologues comme Didier Lapeyronnie ou Vincenzo Cichelli.

3. Sortir le stage de troisième de l'enfermement des quartiers

L'ouverture à des stages variés, montrant une diversité de futurs possibles, est stratégique pour l'orientation.

Depuis la rentrée 2005, en application des dispositions de l'article 8 du décret n° 2005-1013 du 24 août 2005 relatif aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves au collège (article D.332-14 du code de l'éducation), une *« séquence d'observation en milieu professionnel »* est obligatoire pour tous les élèves de 3^{ème}. Par ailleurs, les élèves dont le programme d'enseignement comporte une initiation aux activités professionnelles (notamment module de découverte professionnelle) effectuent des stages.

Destinés à permettre aux élèves de découvrir le monde professionnel, ces moments de contact avec des entreprises ou des administrations constituent une ouverture susceptible de **susciter l'ambition des élèves**, voire de faire naître des vocations, **notamment pour les élèves issus des quartiers fragiles dont l'environnement, très enclavé et marqué par le chômage, est moins propice que d'autres au développement d'un projet personnel.**

Pour remplir ce défi, ces stages de Troisième mériteraient toutefois de faire l'objet **d'une véritable stratégie au sein de chaque établissement**, en partenariat avec le monde professionnel, dans le cadre d'un **dialogue avec les familles** et d'une **préparation approfondie des jeunes**.

« Afin de développer les connaissances des élèves sur l'environnement technologique, économique et professionnel, et notamment dans le cadre de l'éducation à l'orientation, l'établissement peut organiser, dans les conditions prévues par le code du travail, des visites d'information et des séquences d'observation dans des entreprises, des associations, des administrations, des établissements publics ou des collectivités territoriales. En classe de troisième, tous les élèves accomplissent une séquence d'observation en milieu professionnel.

L'établissement organise également des stages auprès de ceux-ci pour les élèves âgés de 14 ans au moins qui suivent une formation dont le programme d'enseignement comporte une initiation aux activités professionnelles. »³¹

Les **séquences d'observation** sont **individuelles ou collectives**, d'une durée de **deux à cinq jours** consécutifs ou non. Leur durée ne doit pas excéder une semaine. Les établissements doivent organiser un suivi des élèves en vérifiant que les tâches qui leur sont confiées sont bien conformes à ce qui est prévu par la convention d'accueil et en veillant également à ce que les conditions dans lesquelles s'effectue le contact avec le milieu professionnel ne mettent pas en cause leur sécurité. Le suivi est réalisé par un enseignant et par un tuteur en milieu professionnel. La présence d'un membre de l'équipe pédagogique aux côtés du jeune n'est toutefois pas obligatoire.

Dans les faits, **ces stages sont obtenus pour une large part grâce aux réseaux personnels des jeunes et en fonction de la proximité géographique**, comme en témoigne l'enquête ci-dessous. Trouver un stage loin de son domicile est en effet problématique car les élèves sont mineurs et demeurent sous la responsabilité de leur établissement scolaire, notamment en ce qui concerne leur sécurité.

³¹ Article précité du code de l'éducation

STAGES DE TROISIÈME : ILLUSTRATION PAR UNE ENQUÊTE DE « RUE 89 »

Une journaliste de Rue89 a comparé les stages de troisième effectués par des classes de trois collèges, le premier dans le V^{ème} arrondissement de Paris, le deuxième dans les Côtes d'Armor et le troisième à Aubervilliers. Cette enquête illustre l'intérêt d'une mutualisation de ces stages d'une durée de deux à cinq jours, obtenus pour une large part grâce aux réseaux personnels des jeunes et en fonction de la proximité géographique des entreprises.

Collège du V^{ème} arrondissement de Paris

Agence de communication ; Cabinet vétérinaire ; Pharmacie ; Hôtel Ritz ; INALCO ; Editeur de logiciels de banque et assurance ; Fleuriste ; Renault ; DRH ; Armée de terre ; Caisse d'épargne ; Restauration ; Traiteur ; OPH Ivry sur Seine ; Institut Pasteur ; Cabinet d'avocats ; Public Sénat ; Maison des sciences de l'homme ; Centre en route de la navigation aérienne ; Bistrot ; Les coulisses du vin ; Maison d'édition ; Cabinet d'architecte ; SACEM ; Studio d'enregistrement ; Société de production ; Société audiovisuelle ; Manpower ; Musée national d'histoire naturelle ; Cabinet de conseil RH ; Succession Boris Vian ; Country Horse ; Ecole primaire ; Design informatique ; Interview (magazine) ; Crèche municipale

Collège des Côtes d'Armor

La Poste ; Étude notariale ; Association sportive et culturelle ; Service espace vert ; Entreprise de vente et réparation agricole ; Cabinet vétérinaire ; Boulangerie-pâtisserie ; Garagiste ; Maternelle ; Entreprise d'aménagement et création d'espace ; Entreprise de maintenance ; Informatique ; Exploitation agricole ; Restaurant ouvrier ; Laboratoire d'analyse médicale ; Réparation et vente de machines agricoles ; Maintenance informatique

Collège d'Aubervilliers

Conseil général ; Super U ; École ; Restaurant MXU ; Restaurant Cadets de Gascogne ; SAS CPPN ; Anaïs boutique ; Animalerie ; Alain Afflelou ; Carrefour pour l'information et la communication ; Plomberie ; Traiteur ; Restauration ; Informatique

Source : Rue 89

<http://www.rue89.com/2010/06/20/stages-de-troisieme-legalite-des-chances-sarrete-a-la-superette-155630>

Malgré les obstacles liés aux questions de mobilité géographique, naturellement moindre dans des quartiers enclavés qu'en centre-ville, des améliorations pourraient néanmoins être apportées afin de **faire du stage de troisième un véritable moment de découverte pour les jeunes des quartiers fragiles.**

Plusieurs pistes sont susceptibles d'être suivies afin de **réaliser pleinement les effets potentiels du stage de Troisième.**

- Des stages ou « séquences d'observation » pourraient être envisagés dans des lieux éloignés de l'établissement d'enseignement ou

du domicile de la famille, avec si nécessaire un accompagnement, dans un cadre qui pourrait alors être collectif plutôt qu'individuel, en fonction du contexte, si cela est nécessaire pour que les jeunes ne soient pas limités dans leurs choix par l'enclavement territorial ;

- L'utilité des banques **de stages** mises en place en partenariat avec les représentants du monde professionnel (chambres consulaires) doit être évaluée³² pour mesurer les bénéfices d'une éventuelle mutualisation des offres de stage ;

- Dans les collèges des zones urbaines sensibles, la mise en place de ces partenariats pourrait bénéficier de **l'aide d'intervenants extérieurs au collège**, par exemple **d'anciens jeunes du quartier** ayant poursuivi des études ou réussi leur insertion professionnelle, dans le cadre d'un **service civique**. L'objectif serait d'une part d'enrichir les banques de stage par des actions concrètes auprès des entreprises, et d'autre part de mieux préparer les jeunes aux stages afin d'en renforcer l'utilité.

- Ces stages de courte durée ne sont en effet profitables que s'ils sont **préparés en amont** et qu'ils font l'objet d'un **rapport de stage et d'un dialogue avec les jeunes en aval**. Cet accompagnement devrait impliquer tant l'équipe pédagogique que les parents d'élèves, dans le cadre d'ateliers permettant aux jeunes de **se familiariser avec les « codes »** de la vie professionnelle et d'être initiés aux différents métiers susceptibles d'être exercés en entreprise ou dans une administration. Cette initiation pourrait inclure des notions concernant **la création d'entreprise** ainsi que des notions sur l'environnement de tel ou tel secteur économique.

- Enfin, **croiser les regards de jeunes** ayant effectué différents stages pourrait aussi se révéler utile, afin que **l'expérience puisse les aider dans leurs choix d'orientation**, sans pour autant déterminer celle-ci de façon irréversible. Ce partage d'expériences pourrait s'effectuer dans le temps scolaire mais aussi en dehors de ce temps, grâce à des événements du type « forum des métiers », susceptibles d'en fournir l'occasion.

³² *Circulaire n° 2009-068 du 20 mai 2009 relative à la préparation de la rentrée 2009, qui prévoit « la mise en place dans chaque académie, d'une banque académique de stages au cours de la prochaine année scolaire : elle permettra d'assurer une plus grande équité dans l'accès de l'ensemble des élèves aux périodes en milieu professionnel prévues dans le cadre de leur cursus scolaire, notamment pour la séquence obligatoire d'observation en troisième ».*

UN STAGE, ET APRÈS ?

L'association « Un stage, et après » (USEA) travaille avec le collège République à Nanterre, à l'intention des classes de quatrième et troisième, pour rendre le stage de découverte plus efficace et combler le défaut d'information et le manque d'opportunités des collégiens des quartiers socialement défavorisés.

L'association, qui fonctionne avec 6 bénévoles, a permis à 50 jeunes de trouver un stage et d'être accompagnés dans cette expérience. Lors d'une première étape, elle réunit élèves, professeurs et parents sur la base du volontariat afin d'expliquer le parcours proposé aux élèves. Puis elle prépare les élèves qui le souhaitent aux stages, tout en recherchant activement lesdits stages auprès d'entreprises et d'administrations. Des ateliers sont destinés à aider les élèves à prendre la parole et à les sensibiliser au secteur d'activité qu'ils s'approprient à découvrir. L'association organise parallèlement avec l'entreprise la venue du stagiaire.

A l'issue du stage, de nouveaux ateliers ont pour objet d'aider les élèves à rédiger leurs rapports des stages et à préparer des oraux.

L'association organise par ailleurs un forum des métiers et de l'orientation, qui se déroule durant l'année qui précède le stage.

En raison de son succès, l'opération doit être étendue l'année prochaine au collège Évariste Gallois de Nanterre.

Source : USEA (Un stage, et après)

D. OUVRIR LE DÉBAT SUR L'ATTRAIT DE LA CONNAISSANCE EN QUARTIER SENSIBLE

1. La situation des collèges de rénovation urbaine nécessite l'adaptation des organisations pédagogiques

Dans l'enquête menée par Gilles Kepel auprès des habitants de Clichy-sous-Bois, beaucoup des personnes interrogées ont mis l'accent sur le traumatisme qu'a représenté pour eux l'orientation en fin de 3^{ème}. **Nombreux sont ceux qui estiment avoir été orientés automatiquement, en raison de leurs origines, en BEP ou vers les filières techniques, avec comme conséquence un sentiment de frustration et de rage.** Ce faisant, peu d'entre eux portent un regard véritablement critique sur leurs performances effectives.

Le plaisir ne serait pas nécessairement absent du collège – présenté par les jeunes comme un lieu de convivialité avec les copains du quartier. En revanche, la 3^{ème} et le lycée constitueraient un premier choc avec le principe de réalité – c'est-à-dire avec les demandes d'une société avec laquelle on a le sentiment de ne pas être totalement en phase. **Le collège serait donc encore porteur d'une « culture du quartier » et ne**

parviendrait pas à intégrer les contraintes de l'entrée sur le marché du travail.

Afin que l'école fonctionne, en particulier dans les zones difficiles et pour renouer avec l'idée de « plaisir », l'accent devrait être mis, y compris dans le recrutement des professeurs, sur la passion et l'enthousiasme. Sans tomber dans le registre affectif, il s'agirait pour le collège de transmettre la gourmandise intellectuelle et l'optimisme scolaire, à travers une relation humaine.

Il conviendrait par ailleurs de considérer le différentiel de capital culturel se manifestant dès la petite enfance, au sein de l'école maternelle. Les familles d'origine sahélienne, avec des fratries extrêmement nombreuses et des mères exerçant un emploi, seraient particulièrement concernées. Les décalages se perpétuant ensuite jusqu'au collège et pouvant s'avérer extrêmement difficiles à réparer, une prise en charge des familles les plus fragiles pourrait être envisagée au niveau de la maternelle.

Les travaux interdisciplinaires, en groupes ou par projets, qui permettent de motiver les élèves, doivent être plus souvent utilisés car ils permettent des réussites réelles, comme en attestent les nombreux exemples rencontrés. **Les classes à thème** semblent également une méthodologie intéressante : ces nouvelles (ou anciennes ?) méthodes pédagogiques méritent d'être évaluées avant d'être généralisées.

D'autres méthodes comme celles suggérées par le philosophe Vincent Cespedes (« *l'éducation complice* ») seraient à explorer pour ces jeunes adolescents qui ne manquent pas de capacités ni de connaissances des doubles codes.

2. Les nouvelles technologies doivent être mieux exploitées par le collège : prendre en compte « la génération Facebook »

Les réalités des technologies avec lesquelles vivent les jeunes collégiens des quartiers sensibles – le téléphone portable, Internet – doivent être mieux prises en compte par le collège.

Comme l'a souligné fort justement Vincent Cespedes lors de l'atelier de prospective sur l'avenir des années collège et au cours de son audition, les nouvelles technologies offrent trois opportunités :

1. **un décroisement par rapport à la cité** : Internet donne accès au monde entier et les réseaux sociaux permettent de nouer des contacts dans toutes les classes sociales ; c'est un décroisement virtuel certes, mais qui peut déboucher sur un décroisement réel ;

2. **un décroisement intellectuel des jeunes** : de nouveaux horizons se dessinent, au-delà des savoirs transmis par l'école et par les

médias traditionnels. Les jeunes peuvent approfondir un thème de manière ludique sans passer forcément par une bibliothèque ni s'adresser à un professeur, ce qui correspond à un court-circuitage des canaux traditionnels d'apprentissage. Grâce à Internet, la bibliothèque s'enrichit et l'autonomie dans l'apprentissage s'accroît.

3. **une ouverture culturelle** : les jeunes peuvent avoir accès à des biens et offres culturels qui leur seraient, sinon, inaccessibles.

Plus généralement, Internet est un système qui développe une autre forme d'intelligence que celle sur laquelle s'est appuyé jusqu'à présent le système scolaire dans lequel les travaux de groupe ont par exemple beaucoup moins d'impact que les évaluations individuelles. Le système scolaire néglige une dimension, fondamentale pour l'avenir, celle de « *l'intelligence connective* ».

L'intelligence connective est la capacité du groupe à créer du lien de manière virtuelle – et non de manière collective dans un même espace – grâce à un outil qui permet de chercher l'information de façon collaborative.

L'intelligence connective est l'intelligence de demain pour deux raisons :

- en premier lieu, **elle fait naître un savoir de type nouveau, en raison de sa nature collaborative** ;

- en second lieu, **elle fonctionne de manière réactive par rapport aux événements**, comme on l'a vu lors des révolutions qui sont en cours dans les pays arabes. Ces révolutions sont les premières d'un genre nouveau : celui des « révolutions connectives ».

Ces mouvements connectifs court-circuitent les hiérarchies, selon un processus qui reste incompris au sein de l'école. En effet, quelle place aura le professeur dans un système de promotion de l'intelligence connective ?

La dynamique connective paraît une piste à explorer à l'avenir, notamment dans les quartiers sensibles.

Pour les jeunes de ces quartiers, la question de savoir s'ils sont connectés ou non au « flux » tend à devenir primordiale.

En conséquence, l'ordinateur doit être mis au centre d'apprentissages moins abstraits et plus appliqués qu'ils ne le sont actuellement.

3. Aider les jeunes professeurs lors de leur prise de fonction

Enfin, la situation des professeurs, notamment des jeunes professeurs affectés dans ces quartiers, est également déterminante.

Leur proposer **un logement, voire créer des foyers** pour les jeunes professeurs, pourrait faciliter leur installation dans un environnement relativement proche de l'établissement où ils enseignent. Il serait utile d'aider les nouveaux professeurs (et tous les autres personnels arrivants), qui sont souvent de nouveaux titulaires, en institutionnalisant plus généralement une **aide à la prise de fonction**.

Afin de faire tomber les idées préconçues et le déficit d'image des quartiers sensibles, cette aide pourrait inclure des rencontres avec les acteurs associatifs locaux, les responsables de la politique de la ville, et pourrait être complétée par une découverte des quartiers et de leur histoire.

E. PRÉSERVER LA SANTÉ AU COURS DES « ANNÉES COLLÈGE »

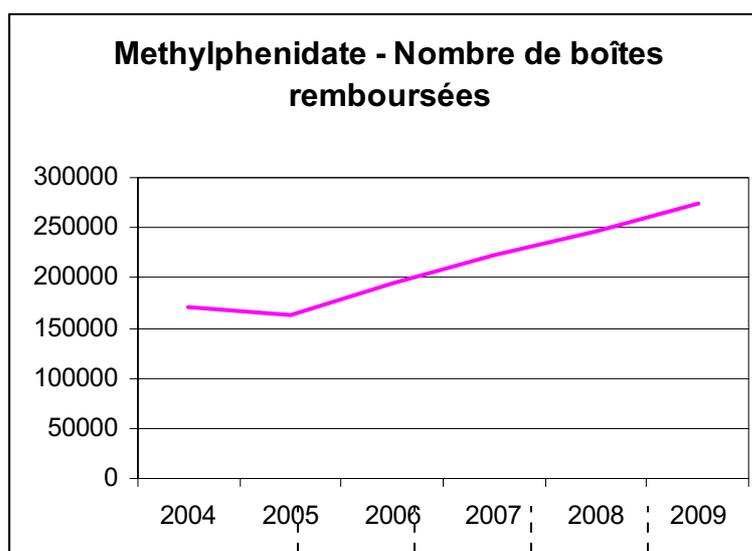
Les informations recueillies sur l'état de santé des jeunes adolescents des collèges des zones urbaines sensibles montrent une dégradation de certains paramètres : obésité, état bucco-dentaire, vaccinations, addictions. Le levier de la santé est certainement un élément important permettant d'éviter le scénario du pire, surtout dans sa dimension psychologique, voire psychiatrique.

En effet, il semble que de plus en plus d'enfants aux comportements dérangeants font l'objet d'une médication à base de neuroleptiques comme la Ritaline.

Le méthylphénidate, commercialisé sous les noms de **RITALINE** (Novartis Pharma SA) et de **CONCERTA LP** (Janssen Cilag), est utilisé en neuropsychiatrie avec comme indication le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) chez l'enfant de plus de 6 ans. Mis sur le marché en France en 1995, sa prescription et sa délivrance sont réglementées. Il nécessite une prescription initiale hospitalière réservée aux services de psychiatrie, pédiatrie et neurologie.

Le TDAH peut se caractériser par un manque d'attention soutenue, une incapacité à se concentrer, une instabilité émotionnelle, une impulsivité, et/ou une hyperactivité modérée ou sévère.

D'après l'enquête MEDICAM 2009 de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), **274 000 boîtes** contenant le principe actif « Methylphenidate » (sous la dénomination RITALINE ou CONCERTA) ont été remboursées en 2009, **en hausse de 60 % depuis 2004**.



Données détaillées
Nombre de boîtes remboursées

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
CONCERTA LP 18MG CPR 28	12 317	27 274	30 553	29 464	30 037	31 110
CONCERTA LP 36MG CPR 28	9 793	26 306	31 427	30 466	31 187	32 123
CONCERTA LP 54 MG (CHLORHYDRATE DE METHYLPHENIDATE)	1		423	5 304	8 931	11 107
RITALINE LP 20MG GELULE 30	4 446	13 642	65			0
RITALINE LP 30MG GELULE 30	2 157	7 758	48			0
RITALINE LP 40MG GELULE 30	627	2 815	11			0
RITALINE LP 20MG GELULE 28		5 680	25 495	31 171	35 746	40 675
RITALINE LP 30MG GELULE 28		3 475	17 927	22 714	26 445	29 233
RITALINE LP 40MG GELULE 28		1 419	7 442	10 848	12 346	15 818
RITALINE 10MG CPR 30	141 934	75 431	81 296	92 850	101 819	114 120
Total	171 274	163 799	194 686	222 817	246 511	274 186

Source : MEDICAM 2004-2009

La Ritaline figure sur la liste des médicaments faisant l'objet d'un suivi renforcé ou d'une enquête de pharmacovigilance. Les médicaments de cette liste ont été répertoriés par l' Afssaps (Agence de sécurité sanitaire des produits de santé) « soit parce les autorités sanitaires ont jugé nécessaire, à titre préventif, de renforcer ce suivi, soit parce que des signaux de risque ont été détectés ».

Un suivi d'addictovigilance a été mis en place depuis février 2006, en raison de cas d'abus ou d'usage détourné. Un groupe de travail

ad-hoc doit être prochainement mis en place pour élaborer des recommandations de bon usage du méthylphénidate.

Des précautions particulières devraient sans doute être prises à l'avenir pour l'usage de telles médications dont on connaît mal les conséquences à long terme. Au contraire des adultes, les enfants ont un système nerveux en plein développement, ce qui pourrait conduire à des réactions particulières. Dans certains cas, aux Etats-Unis notamment, il est possible que la prescription de méthylphénidate soit une forme de facilité, sous la pression de parents eux-mêmes soumis à la pression de l'école et de la société en général. Lorsque la relation enfant-parent-école fonctionne mal, il est difficile de savoir de prime abord d'où provient le dysfonctionnement : faut-il remettre en cause l'enfant, ses parents, les « normes sociales » existantes, ou parfois probablement l'ensemble de ces aspects ? Un travail psychologique au long cours est souhaitable, la médication ne devant intervenir qu'en dernier recours et comme accompagnement dans des situations d'urgence ou lorsque la scolarité de l'enfant est compromise. En effet, **il ne faudrait pas que nous soyons montrés du doigt plus tard comme la génération qui médiquait ses enfants.**

F. TROUVER L'UNITÉ ENTRE LES POLITIQUES DE L'HABITAT ET CELLES DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

1. Le quartier est perçu comme le lieu de tous les dangers

Rien n'est normal sur le territoire, sur la place : on y trafique, on y fait de mauvaises rencontres.

MARSEILLE

« Les habitants suréquiper leurs logements pour que les jeunes n'aillent pas dans la rue, perçue comme le lieu de tous les dangers ».

« A 12 ans, le jeune est guetteur, à 13-14, il vend, et il est chef de réseau à 16. Il a ainsi une « perspective de carrière ».

Les différentes politiques publiques doivent être mises en œuvre pour assurer une vie « normale », banale et harmonieuse sur ces territoires.

2. La poursuite, l'accélération et l'amplification des rénovations urbaines sont des priorités

Parce que la ville historique a été construite plusieurs fois sur elle-même, **il n'est pas anormal qu'il faille ainsi fortement investir dans les quartiers sensibles.** Il s'agit en fait de construire « de la ville normale » à partir de constructions finalement récentes qui ont mal vieilli

ou qui n'avaient pas été correctement positionnées à l'origine faute de comprendre l'évolution sociale, démographique ou humaine de ces territoires. Ces projets sont généralement conduits avec volontarisme, assurant un bon « rendement » à l'argent investi en termes d'intérêt général.

Mais la maîtrise d'ouvrage est très complexe dans une opération réunissant une pluralité d'acteurs, il faut donc faire vivre la « foi » dans la capacité collective à transformer le site, et conduire les transformations dans un temps compact. C'est l'enjeu de la visibilité pour des populations qui ont été souvent bercées de promesses non tenues.

Les quartiers rénovés méritent d'être particulièrement entretenus, dans des secteurs où le peuplement par mètre carré est bien supérieur à la moyenne nationale. Certains quartiers n'ont pas été traités dans les plans adoptés à ce jour. **La complexité conduit à une lenteur dans la réalisation des projets et elle justifie une nouvelle tranche de rénovation urbaine. L'effort ne doit donc pas être relâché, car la dynamique positive et la crédibilité ont été acquises grâce aux premières réalisations.**

3. Une politique de la ville plus globale et mieux coordonnée est indispensable

Depuis 2003, les opérations ont été focalisées sur le bâti. **L'enjeu serait aujourd'hui de passer à une seconde phase, à travers un PNRU 2 qui conduirait à une politique de la ville plus globale.** La plupart des critiques formulées à l'encontre de l'ANRU ont porté sur l'absence d'investissement dans le domaine social – le budget de l'ACSE étant souvent jugé ridicule par rapport à celui de l'ANRU. En outre, les rénovations apparaissent devoir être répétées dans le temps pour faire face à de nouvelles dégradations, sans changement sur le fond.

L'emploi ne saurait être créé par décision gouvernementale. En revanche, un des enjeux pour la politique de rénovation urbaine, dans sa seconde phase, pourrait être celui de l'éducation. **Au-delà du bâti et de l'emploi, l'éducation pourrait constituer une clé de voûte, avec une réelle capacité à mobiliser la puissance publique.**

Le politique de la ville mobilise de très nombreux acteurs sans que la coordination, locale ou nationale, soit à la mesure de l'enjeu.

Au plan local, la coordination laissée à l'initiative des différents acteurs est laborieuse. Ceux-ci y consacrent un temps excessif, pour chaque projet, afin de cerner et de positionner l'action de chacun.

MARSEILLE (collège Elsa Triolet)

« Il faut inscrire la coordination dans l'agenda de chacun, en particulier des enseignants »

« La coordination ? On en fait un peu, mais de manière peu pérenne. Car nous sommes englués dans la mécanique des contrats précaires. »

La situation est complexe, **un « chef de file » est indispensable** : ce peut être le Maire, certains proposent l'Etat. Le chef de file organisera en cohérence les différents comités de pilotage et techniques, quelques soient les financeurs ou maîtres d'ouvrage, ANRU, CCUS, CLS, MOUS, etc.

Au plan de l'Etat, **la politique de la ville doit s'inscrire dans l'action de l'ensemble des ministères car elle doit être présente dans toutes les politiques publiques** : Urbanisme, Logement, Education nationale, Intérieur, Aménagement du territoire, Transports, Affaires sociales, Emploi, Collectivités locales etc.

C'est pourquoi **il conviendrait que le Secrétariat général du Comité interministériel des villes soit géographiquement localisé au centre du dispositif de l'Etat et placé sous l'autorité directe du Premier Ministre.**

CONCLUSION

LA MIXITÉ DES POPULATIONS EST UNE RÉSULTANTE, C'EST DONC UN OBJECTIF PRIORITAIRE QUI DOIT ÊTRE PORTÉ PAR TOUS

L'avenir « des années collège » dans les quartiers sensibles n'est évidemment pas écrit. Il doit aujourd'hui être écrit par l'ensemble des acteurs sociaux, pour éviter le *statu quo* susceptible de résulter d'un ensemble de décisions publiques et de situations de fait aboutissant à un « non choix », celui de l'absence de mixité sociale.

En effet, **les facteurs de fragilité se cumulent dans les quartiers sensibles.** Ce sont des quartiers où l'on évite, autant que possible, d'habiter, et où la plupart des résidents considèrent que « réussir, c'est partir ». Cette situation crée un engrenage qui aboutit au regroupement de personnes en situation précaire.

L'inversion de cette spirale nécessite des politiques amples, transversales et concentrées dans le temps : car **c'est à la fois la réalité et l'image du quartier qu'il faut faire évoluer.** Engager une réflexion sur nos représentations de ces quartiers est essentiel, afin de redonner confiance à toute une partie de notre jeunesse. Il faut envisager tous les facteurs simultanément, recréer une convivialité, une douceur de vivre urbaine et un goût pour le vivre ensemble.

De ce fait, la mixité des populations est une résultante et, par conséquent, **un objectif prioritaire qui doit être porté par tous.**

La réflexion prospective présentée dans ce rapport puise ses racines dans l'évolution récente des quartiers et dans les observations faites sur le terrain. Malgré les incertitudes inhérentes à tout exercice de prospective, **cette étude permet de tirer quelques conclusions dont on peut espérer qu'elles se déclineront dans des choix collectifs.**

1. Il est probable **qu'aucun des scénarii proposés dans ce rapport ne se réalisera à l'échelle de la France** car la situation des quartiers sensibles est trop hétérogène pour conduire à un scénario unique. Mais **il est possible aussi que tous ces scénarios se produisent à un moment quelconque**, du pire au plus positif selon l'évolution des quartiers et de leur peuplement. Des lignes de fracture apparaîtraient alors entre des quartiers « tirés vers le haut » par la rénovation urbaine et le développement d'activités économiques, et des quartiers qui, au contraire, s'enfonceraient dans les difficultés. Tout l'enjeu est d'éviter

que l'évolution favorable de certains quartiers ne se fasse au détriment d'autres qui seraient alors durablement marginalisés.

2. Le travail sur les variables non quantitatives a permis de mettre en lumière **l'importance, pour éviter le « scénario du pire », de certains choix de société portant plus sur des valeurs que sur des engagements budgétaires** : changement des regards mutuels, prise en compte du rapport à la double culture et à la pratique religieuse, conduite d'un travail de mémoire, encouragement aux femmes et aux jeunes adolescentes dans leurs difficultés d'émancipation, intérêt de susciter chez les jeunes collégiens le désir de connaître et de découvrir.

3. Traiter les « années collège », c'est aussi **aborder le jeune adolescent, non seulement comme un écolier, mais aussi comme un être humain dans sa globalité**. Soumis à la « déferlante hormonale », le collégien est dans le même temps confronté à la dure réalité du monde des adultes, du monde du travail et singulièrement du chômage, des relations sociales – et du rapport de force. L'accompagnement de ses premiers pas dans la société n'exige pas nécessairement un soutien qui se traduirait dans des engagements financiers ; c'est surtout une **écoute généreuse et confiante** qu'il lui faut.

4. Dernier bastion de la République dans certains quartiers, le collège joue un rôle déterminant dans la construction du projet personnel de la nouvelle jeunesse française. Mais l'enseignement dispensé à cette jeunesse ne peut se contenter **de méthodes qui souffrent d'une forme d'inadaptation aux réalités de la société Internet et de la révolution cognitive**. La multiplication des sources d'information et le développement des réseaux sociaux nécessitent une réflexion sur l'adaptation des méthodes d'apprentissage et ce d'autant que ces nouvelles technologies suscitent l'enthousiasme des jeunes, ce qui en fait un levier d'action potentiellement très efficace.

Au total, cette mission au contact des jeunes des quartiers de rénovation urbaine, au contact de leurs parents, des professeurs, des éducateurs, des acteurs de la ville, des élus locaux, des historiens, sociologues, démographes et philosophes montre l'urgence de changer de regard sur le désarroi des populations fragilisées des banlieues défavorisées de la France. Alors que tout peut basculer à tout moment dans un sens ou dans un autre, il faut ouvrir simultanément tous les chantiers, des plus matériels aux plus intemporels pour redresser un univers aujourd'hui à la dérive.

ANNEXES
(en tome II)